

L'ancien centre de torture Torno à Béjaia
sera transformé en musée

P-16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION /Dimanche 02 Novembre 2025//N° 1195// PRIX 20DA

71e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération



Équipe nationale de football
Benkara, nouvelle
recrue des Verts

P-12

Le chef de l'Etat préside la cérémonie de remise de médailles

p- 02

Symbole de reconnaissance et de fidélité à l'esprit de Novembre, la cérémonie présidée par Abdelmadjid Tebboune a consacré la création de nouvelles distinctions militaires. Instituées récemment à la faveur de deux lois adoptées par le Parlement, ces distinctions visent à valoriser le mérite, le sacrifice et la compétence au sein de l'institution militaire.



Accord de 1968 : Benjamin Stora dénonce « un argument idéologique »

P-04

À l'occasion du 1er Novembre
P-02



Une opération sans
précédent de distribution
de logements à travers le pays

Il rejette toute tentative de légitimation de l'occupation marocaine

P-03

Le Front Polisario
réaffirme son attachement à
l'indépendance du Sahara
occidental

Tout en réaffirmant son attachement au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, le Front Polisario rejette toute tentative de légitimation de l'occupation marocaine et avertit que toute démarche unilatérale risquerait de compromettre la paix et la stabilité dans la région.



Message du président Tebboune à l'occasion du 1^{er} Novembre :

« Nous poursuivons le combat pour une Algérie forte et souveraine »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, vendredi, un message au peuple algérien à l'occasion de la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale.

Le 1^{er} novembre marque pour nous tous une date historique et fondatrice », a affirmé le chef de l'État, rappelant que ce jour symbolise la résistance du peuple contre une colonisation de peuplement « marquée par la spoliation, la répression et la négation de notre identité ». Cette révolution, a-t-il souligné, est l'aboutissement de « longues décennies de résistance populaire et de lutte nationale » menées avec courage et détermination par un peuple épris de liberté et profondément attaché à sa terre, à son histoire et à son identité. Le président Tebboune a rendu un hommage appuyé aux moudjahidines et aux chouchada qui ont sacrifié leur vie pour la patrie : « La guerre de libération a révélé la force morale et la foi inébranlable du peuple algérien dans son droit à la souveraineté. Elle demeure une source d'inspiration et de fierté pour les générations d'aujourd'hui et de demain. » En célébrant ce 71^e anniversaire, a poursuivi le président de la République, « nous honorons la mémoire

de ceux qui ont libéré la patrie et réaffirmons notre engagement à préserver leur héritage en consolidant les fondements de l'État national ». Il a insisté sur la nécessité d'entretenir un patriotisme « fédérateur et constructif », capable de mobiliser toutes les forces vives de la nation, en particulier la jeunesse, face aux défis régionaux et internationaux. Le chef de l'État a également mis l'accent sur l'importance de la souveraineté économique et de la mobilisation nationale : « Nous devons miser sur nos propres capacités, renforcer la performance de notre économie et générer la richesse nécessaire pour bâtir une Algérie forte, unie et prospère. » Concluant son message, Abdelmadjid Tebboune a appelé à l'unité et à la fidélité au serment des martyrs : « En ce jour de mémoire, nous nous recueillons avec émotion à la mémoire de nos valeureux chouchada, portés par la volonté des sincères qui œuvrent, chaque jour, pour l'élévation de la patrie et le service du peuple.

Y. B.



71^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération

Le chef de l'État préside la cérémonie de remise de médailles

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, au Palais du Peuple à Alger, la cérémonie de remise des médailles, à l'occasion de la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Guerre de libération nationale. Ces médailles ont été remises « à un nombre de personnels militaires, et ce, à la faveur de l'adoption par le Parlement de deux lois portant institution de dix-neuf nouvelles médailles de l'ANP. À cette occasion, le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP, a notamment reçu les médailles du « Commandement opérationnel », de la « Lutte antiterroriste et contre le crime organisé » et de la « Distinction scientifique », aux côtés de hauts gradés de l'armée.

Saïd Chanegriha : « Consolider les performances du facteur humain »

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le général d'armée Saïd Chanegriha a exprimé ses remerciements au président de la République pour avoir présidé cette cérémonie symbolique, affirmant que la création de ces médailles s'inscrit dans la volonté de valoriser le mérite, le sacrifice et la compétence au sein de l'institution militaire. « En cette journée nationale exceptionnelle, empreinte de fidélité aux principes et aux valeurs de la glorieuse Révolution de Novembre, j'ai l'honneur d'exprimer, en mon nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, nos sincères remerciements et notre profonde gratitude au Président de la République, pour avoir bien voulu présider cette cérémonie », a-t-il déclaré. Le chef d'état-major a souligné que ces nouvelles distinctions traduisent les orientations du président Tebboune, notamment la poursuite de la modernisation des capacités humaines, matérielles et organisationnelles de l'armée. « L'objectif est de renforcer la motivation des personnels et d'améliorer les performances du facteur humain, véritable pierre angulaire de tout projet de développement », a-t-il ajouté. Mettant en avant la dimension stratégique de cette initiative, Saïd Chanegriha a indiqué que la création des nouvelles médailles « vise à ancrer un système national de mérite militaire » adapté à l'évolution des missions de l'ANP et aux mutations technologiques du monde militaire. « Nous veillons à instituer un système de distinction qui valorise le sacrifice et la compétence, en phase avec la

complexité croissante des missions et les défis imposés par le contexte international actuel », a-t-il affirmé. Le chef d'état-major a, par ailleurs, insisté sur la portée particulière de la médaille de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, destinée à honorer les personnels militaires qui se sont distingués par leur bravoure et leurs sacrifices dans la défense du pays et des citoyens. « Cette distinction constitue une forte motivation pour nos personnels à poursuivre, avec la même détermination, la lutte contre les résidus terroristes et les réseaux du crime organisé », a-t-il souligné. Ces nouvelles distinctions comprennent deux rangs de la médaille de l'ANP sans chevron, destinées aux personnels civils militaires, ainsi qu'une médaille du commandement opérationnel subdivisée en treize rangs. Elles incluent également la médaille du partenariat avec l'ANP, la médaille de la distinction scientifique, la médaille de l'innovation, et enfin la médaille de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Selon le général d'Armée Saïd Chanegriha, la création de cette dernière vise à honorer les personnels militaires ayant consenti de grands sacrifices dans la défense du pays et des citoyens, et s'étant distingués par une bravoure exemplaire dans la neutralisation des groupes terroristes et criminels. « Cette distinction, a-t-il souligné, constitue une forte motivation pour nos personnels à redoubler d'efforts, à poursuivre l'élimination des résidus terroristes et à lutter avec rigueur contre le crime organisé et la subversion. »

Y. B.

À l'occasion du 1^{er} novembre

Une opération sans précédent de distribution de logements à travers le pays

À l'occasion du 71^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, une vaste opération de distribution de logements a été organisée à travers l'ensemble du territoire national. Plus de 144 601 unités, toutes formules confondues, ont été attribuées, accompagnées de milliers d'aides à la construction rurale, dans le cadre d'une campagne nationale placée sous la supervision du ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi. Depuis la wilaya de Béjaïa, où il a donné le coup d'envoi officiel de l'opération, le ministre a également annoncé le lancement, dès le mois de novembre, du programme AADL 3, portant sur la réalisation de 60 000 nouveaux logements de type location-vente à travers le pays. Lors de cette cérémonie, il a procédé à la remise de 509 logements publics locatifs et de 2 045 aides destinées à la construction de logements ruraux. Dans la capitale, 2 349 logements ont été distribués selon plusieurs formules : 1 473 logements promotionnels aidés et sociaux participatifs, 400 logements publics locatifs, 245 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire et 231 logements promotionnels libres. La dynamique a également concerné plusieurs wilayas du centre. À Blida, 166 logements publics locatifs ont été attribués, tandis qu'à Tipaza, 462 décisions

d'attribution ont été remises aux bénéficiaires. À Djelfa, les autorités ont procédé à la distribution de 3 833 décisions relatives aux lotissements sociaux et de 3 815 aides à la construction rurale. De leur côté, les autorités de Chlef ont remis 1 860 aides à la construction rurale, 786 logements promotionnels aidés et 294 logements publics locatifs. Des opérations similaires ont eu lieu à Médéa (636 logements), Tizi Ouzou (589 logements publics locatifs), Bouira (875 logements) et Boumerdès (1 600 logements). Dans l'Ouest du pays, l'opération a pris une dimension particulière, avec la distribution de plus de 30 000 logements, toutes formules confondues, accompagnée de la pose de plusieurs premières pierres de projets à caractère social. À Oran, la cérémonie officielle s'est tenue dans la salle de conférences Émir Abdelkader, au sein de la mosquée pôle Abdelhamid Ben Badis. 2 072 logements y ont été attribués, dont 973 logements publics locatifs et 1 099 logements promotionnels aidés. D'autres wilayas ont suivi : El Bayadh (plus de 5 500 logements), Saïda (606 logements publics locatifs, 118 logements promotionnels libres et 2 273 aides rurales), Naâma (7 174 logements), Mascara (930), Sidi Bel-Abbès (3 403), Aïn Témouchent (1 067), Relizane (1 862), Tiaret (2 460), Tissemsilt

(1 526), Tlemcen (1 502) et Béchar (2 153). À Mostaganem, les autorités ont remis 565 logements et 2 188 aides à la construction rurale. L'est du pays n'a pas été en reste. Constantine a vu la distribution de 1 463 logements, Khenchela de 3 202, Souk Ahras de 3 117 et Tébessa de 3 183 logements. Dans le Sud, les wilayas ont bénéficié d'un programme tout aussi important : Ouargla a enregistré 3 244 décisions d'attribution, El Oued a distribué 310 logements et 6 531 aides à la construction, tandis que Touggourt a remis 2 532 décisions et El M'ghaïer 4 815 logements. D'autres résultats notables ont été enregistrés à Adrar (6 383 logements), Ghardaïa (1 399), Illizi (997) et Djanet (254). À Tamanrasset, les bénéficiaires ont reçu 539 décisions de lotissements sociaux, 507 aides à la construction rurale et 25 logements publics locatifs, en plus de la pose de la première pierre de 100 nouveaux logements publics locatifs et du lancement des travaux de 60 logements promotionnels aidés. Pour de nombreux bénéficiaires, cette vaste campagne constitue un tournant majeur dans l'amélioration de leurs conditions de vie et un signal fort de l'engagement de l'État à garantir la durabilité et la qualité des programmes de logement engagés sur l'ensemble du territoire national.

R.N.

Le président Tebboune reçoit les vœux de plusieurs chefs d'Etat

Le président Tebboune a reçu hier des messages de félicitations de la part de ses homologues d'Égypte, Abdel Fattah al-Sissi, d'Iran, Massoud Pezeshkian, du roi d'Arabie saoudite et Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam, Salmame ben Abdelaziz Al Saoud, et du prince héritier d'Arabie saoudite, Mohammed ben Salmame ben Abdelaziz Al Saoud. Le Serviteur des deux Lieux saints de l'Islam exprime dans son message « ses vœux les plus sincères de santé et de bonheur », tout en souhaitant « davantage de progrès et de prospérité au gouvernement et au peuple algérien ». Il salue également « les relations fraternelles unissant les deux pays ainsi que leurs efforts pour les renforcer et les développer dans tous les domaines ». Quant à l'émir Mohammed ben Salmame Ben Abdelaziz Al Saoud, il adresse au président Tebboune ses chaleureuses félicitations et ses vœux sincères de santé et de bonheur, souhaitant au peuple algérien frêr davantage de progrès et de prospérité. De son côté, le président de la République islamique d'Iran, Massoud Pezeshkian, a adressé un message de félicitations à Abdelmadjid Tebboune, saluant « l'esprit de lutte contre le colonialisme et le courage du peuple algérien », qu'il a qualifié de source d'inspiration pour les nations éprises de liberté. Il a également exprimé son souhait de voir les relations algéro-iraniennes se développer davantage dans les années à venir.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.regie@anep.com.dz**
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Il rejette toute tentative de légitimation de l’occupation marocaine

Le Front Polisario réaffirme son attachement à l’indépendance du Sahara occidental

Dans un communiqué diffusé à la suite de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2797, le Front Polisario a réaffirmé son attachement indéfectible au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, rejetant toute initiative visant à légitimer l'occupation marocaine du Sahara occidental.



■ Par Hakim H.

La réaction du front Polisario à l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2797 (2025), prorogeant le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 31 octobre 2026, ne s'est pas fait attendre. Dans un communiqué publié vendredi soir sur son site internet, il a réaffirmé l'attachement indéfectible du peuple sahraoui à son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, soulignant qu'il ne participera à aucun processus politique ni à aucune négociation reposant sur des propositions visant à légitimer l'occupation militaire illégale du Sahara occidental par le Maroc, privant ainsi le peuple sahraoui de son droit inaliénable, non négociable et imprescriptible à l'autodétermination et à la souveraineté sur sa patrie. « Dans sa résolution, le Conseil de sécurité rappelle et réaffirme toutes ses résolutions antérieures concernant le Sahara occidental et confirme son engagement à aider les parties à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, conforme aux

principes et objectifs de la Charte des Nations Unies, qui prévoit l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Il invite également les deux parties à s'engager dans des discussions sans conditions préalables tout en laissant ouverte la possibilité d'examiner toutes propositions susceptibles de soutenir une solution finale mutuellement acceptable », peut-on lire dans ce communiqué. Le communiqué souligne que la pleine reconnaissance par le Conseil de sécurité que le conflit ne peut être résolu sans la participation du peuple sahraoui et sans l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination constitue une réponse claire aux tentatives du Maroc, État occupant, qui, avec le soutien marqué de certaines puissances, a cherché à faire adopter par le Conseil une résolution visant à régler définitivement le conflit en faveur de sa position expansionniste dans un délai de quelques mois. Selon le Front Polisario, certains éléments contenus dans cette résolution représentent un écart extrêmement dangereux et sans précédent. Ces éléments portent atteinte au statut international du Sahara occidental en tant que question de décolonisation, compromettent les fondements du processus de paix de l'ONU dans

cette région et contrecarrent les efforts du Secrétaire général des Nations unies ainsi que ceux de son envoyé personnel. Le Front POLISARIO considère que cette résolution ne prend pas en considération ni ne traite de manière adéquate l'ensemble des questions fondamentales soulevées par les États membres du Conseil de sécurité ainsi que par le Front POLISARIO dans sa lettre adressée au président du Conseil de sécurité en date du 23 octobre 2025. Par conséquent, tout en réaffirmant son engagement constant à participer de manière constructive au processus de paix sous l'égide de l'ONU au Sahara occidental, le Front POLISARIO souligne qu'il ne participera à aucun processus susceptible de priver le peuple sahraoui de son droit à l'indépendance. Le Front Polisario affirme ainsi sa disposition à s'engager de manière constructive dans un processus de paix et à entamer des négociations directes avec l'autre partie. Cependant, il avertit que les démarches unilatérales visant à sacrifier l'état de droit, la justice et la paix au profit d'opportunités politiques à court terme ne feront qu'aggraver le conflit et compromettre la paix, la sécurité ainsi que la stabilité dans l'ensemble de la région.

H.H.

Le Conseil de sécurité renouvelle le mandat de la Minurso

Alger n'a pas participé au vote

■ Par Aïda Mouni

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, vendredi, une résolution présentée par les États-Unis sur le dossier du Sahara occidental, renouvelant pour un an le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum dans le territoire (Minurso). Le texte, soutenu par onze membres du Conseil, évoque le plan d'autonomie proposé par le Maroc comme une « base de solution réaliste » pour parvenir à un règlement politique « mutuellement acceptable ». Trois pays (la Chine, la Russie et le Pakistan) se sont abstenus, tandis que l'Algérie a choisi de ne pas participer au vote. Créée en 1991, la Minurso a pour mission initiale d'organiser un référendum d'autodétermination au profit du peuple sahraoui, conformément aux résolutions onusiennes relatives à la décolonisation. Si la nouvelle résolution prolonge cette mission, elle marque, selon plusieurs observateurs, une inflexion dans le langage diplomatique, en insistant davantage sur les « efforts de compromis » et sur la nécessité d'une « solution réaliste et durable », formule désormais récurrente dans les textes soutenus par Washington. Le re-

présentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a pris la parole peu après le vote. Dans son intervention, il a expliqué la décision d'Alger de ne pas prendre part au scrutin : « Mon pays n'a pas participé au vote sur ce projet de résolution. Par cette absence et en toute responsabilité, l'Algérie a tenu à illustrer sa prise de distance avec un texte qui ne reflète pas fidèlement la doctrine onusienne en matière de décolonisation », a déclaré le diplomate. Amar Bendjama a estimé que « le texte est en deçà des attentes et des aspirations légitimes du peuple du Sahara occidental représenté par le Front Polisario ». Il a également regretté que la résolution « n'ait pas fait référence à la proposition faite par le Front Polisario la semaine dernière au secrétaire général des Nations unies », soulignant que la version adoptée « ne reflète pas fidèlement la doctrine onusienne en matière de décolonisation ». Pour l'ambassadeur, « ce texte organise un déséquilibre entre les deux parties en conflit. Il met l'accent seulement sur l'ambition territoriale de l'une, mais passe sous silence les aspirations de l'autre. » Cette prise de position s'inscrit dans la continuité de la ligne défendue par Alger depuis plusieurs

décennies, celle d'un règlement conforme au droit international, garantissant au peuple du Sahara occidental son droit à l'autodétermination. En s'abstenant de voter, l'Algérie entend marquer ses réserves sans rompre le cadre multilatéral onusien, qu'elle considère comme la seule voie légitime pour parvenir à une solution durable. Le texte adopté par le Conseil de sécurité appelle par ailleurs les parties à « reprendre les pourparlers sous les auspices du secrétaire général » et réaffirme le rôle de son envoyé personnel, Staffan de Mistura, dans la facilitation des négociations. Pour nombre d'observateurs, la marge de manœuvre de la diplomatie onusienne demeure étroite, entre des positions désormais figées : celle du Maroc, qui considère le plan d'autonomie comme « l'unique option possible », et celle du Front Polisario, qui réclame un référendum d'autodétermination dans le cadre du processus de décolonisation. Dans ce contexte, l'Algérie continue d'appeler à un retour à l'esprit et à la lettre des résolutions fondatrices du Conseil de sécurité, estimant que la stabilité régionale passe par le respect du droit des peuples à choisir librement leur avenir.

A.M.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Sahara occidental, le jour d'après

■ Par Merouane Korsou

Le peuple sahraoui et ses espérances d'indépendance ont-ils été enterrés vendredi 31 octobre par un texte assassin au Conseil de sécurité ? Il y a lieu en effet de se poser la question si le Conseil de sécurité, et l'ONU dans son ensemble, ne viennent pas de présenter sur un plateau d'argent un territoire non autonome à l'occupant marocain. Le vote de vendredi 31 octobre 2025 fera en effet date dans la résolution d'un vieux problème de décolonisation en Afrique, à savoir l'enterrement non déclaré d'un référendum toujours repoussé d'autodétermination au Sahara occidental. Le retour de Donald Trump à la présidence aux États-Unis avec ses gros sabots et la reprise en catimini du placard des accords d'Abraham ont fait voler en éclats les espoirs d'indépendance du peuple des nuages. La donne est simple : Trump aide le Maroc à fouler aux pieds les résolutions onusiennes en mettant au placard le concept de la Minurso en imposant sa solution, la fameuse troisième voie dite de large autonomie dans ce territoire, et, en contrepartie, Rabat reconnaît Al Qods occupée comme capitale de l'entité sioniste. Le deal est clair et simple, d'abord sur le dos des Palestiniens, ensuite sur celui des Sahraouis. L'Algérie, de son côté, n'a pas ménagé ses efforts et sa peine pour éviter ce vote sacrilège, suivie également par la Chine et la Russie, ainsi que le Pakistan, au contraire de la France, des États-Unis et de la Grande-Bretagne qui ont voté pour un texte qui consacre dans les faits l'occupation du Sahara occidental par le Maroc, à travers sa proposition de large autonomie. Pour autant, l'ONU et son Conseil de sécurité se sont fait hara-kiri en mettant de côté le point de vue du Front Polisario, ce qui en soi est un véritable déni de justice pour tout un peuple qui se bat pour son indépendance politique. Entraver, sinon bloquer le processus d'autodétermination à travers la Minurso, c'est aller vers une occupation de fait, reconnue par les puissances occidentales aux intérêts manifestes dans ce territoire, du Sahara occidental par le Maroc, qui est entré comme un voleur en décembre 1975 dans ce territoire à travers un simulacre d'occupation cautionné d'ailleurs par Madrid, l'ancienne puissance occupante du Sahara occidental. Dans les faits, le vendredi 31 octobre 2025, le Conseil de sécurité avait adopté par 11 voix pour et les abstentions de la Chine, de la Fédération de Russie et du Pakistan, la résolution 2797 (2025) par laquelle il proroge le mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 31 octobre 2026. Mais, le texte est assassin puisqu'il prend en considération le plan d'autonomie présenté par la puissance occupante, stipulant notamment que « aux termes de ce texte présenté par son porte-plume, les États-Unis, le Conseil appuie pleinement les efforts que font le Secrétaire général et son Envoyé personnel pour faciliter et conduire les négociations en se fondant sur le plan d'autonomie proposé par le Maroc pour parvenir au règlement juste, durable et mutuellement acceptable d'un différend qui affecte le Maghreb depuis plus de 50 ans. » L'Algérie, fatalement, n'a pas voté ce texte, comme elle l'a fait l'année dernière d'ailleurs, critiquant même « un texte qui ne reflète pas la doctrine onusienne en matière de décolonisation, puisque le peuple du Sahara occidental n'a toujours pas la possibilité de décider de son avenir ». Dès lors, il faut se poser cette question, comme l'a proposé Alger : « Si le cadre de négociations proposé était dupliqué dans d'autres zones de conflit, l'ordre international même s'en trouverait fissuré. » « Une démarche de cow-boy », telle a été la réaction de Moscou en déplorant que les États-Unis ont utilisé le Conseil de sécurité pour privilégier une stratégie nationale. « Ce texte, a-t-elle tranché, est une sorte de monologue qui politise la recherche d'une solution mutuellement acceptable et dont la substance et les paramètres se trouvent seulement dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous nous sommes abstenus, a expliqué la Fédération de Russie, pour ne pas bloquer la prorogation du mandat de la MINURSO et donner, ce faisant, une chance au processus de paix. » Le scandale politique au sein de l'ONU est ainsi total avec également la position négative de Pékin, qui a également rejeté le texte soutenu par les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne, qui entérine pratiquement les visées expansionnistes du Makhzen dans cette partie du Maghreb, et, dans la foulée, met gravement en danger la sécurité régionale. Question : comment, après le départ de l'Espagne et le partage éhonté en 1975 du territoire contesté avec la Mauritanie, le Maroc clame depuis 1978, après cette fois-ci le retrait de Nouakchott de la mascarade, que tout le Sahara occidental lui appartient ? En feignant d'oublier ce fait historique, Paris, Londres et Washington, puissants soutiens de l'entité sioniste, viennent de mettre sous leur giron une autre entité génocidaire.

M. K.

Dans une déclaration diffusée vendredi soir

Moscou dénonce une résolution « déséquilibrée » du Conseil de sécurité

Lors de l'adoption, vendredi, de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies prolongeant le mandat de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental), la Russie a choisi de s'abstenir. Le texte, présenté par les États-Unis, évoque la possibilité que la « proposition marocaine d'autonomie » constitue une issue au conflit, dans le cadre d'un « processus de négociation mutuellement acceptable ». Une formulation jugée inacceptable par Moscou, qui dénonce un texte « non équilibré » et une méthode de travail contraire à la pratique du Conseil.



■ Par Karima Baba Aissa

Dans une déclaration diffusée vendredi soir, l'ambassadeur russe auprès de l'ONU, Vassili Nebenzia, a estimé qu'« il nous était impossible d'appuyer un texte aussi déséquilibré ». Il s'est dit « surpris par le comportement adopté par les parrains non officiels de ce dossier, qui ont agi comme s'ils pouvaient utiliser le Conseil de sécurité comme un instrument de promotion de leurs positions nationales ». Le diplomate russe reproche aux initiateurs du texte, menés par Washington, d'avoir marginalisé les autres membres du Conseil. « Ce qui s'est produit au Conseil de sécurité est totalement contraire à la pratique établie du Conseil, qui exige des responsables du dossier une recherche assidue du consensus et la prise en compte des positions de tous les membres », a-t-il déclaré. M. Nebenzia a également pointé du doigt l'attitude américaine.

« Il est frappant de constater que nos collègues américains, pour la deuxième année consécutive, évitent de discuter des textes relatifs au Sahara occidental dans le cadre plénier du Conseil », a-t-il noté. Faute de concertation, « une délégation a dû demander que le projet soit examiné par l'ensemble du Conseil », a-t-il ajouté, y voyant « les carences évidentes du travail des responsables du dossier, qui ont transformé la préparation du document en un exercice improvisé et politisé ». Pour la Russie, cette résolution marque « un recul par rapport aux fondements sur lesquels les Nations unies ont bâti le processus de règlement de la question du Sahara occidental ». Ces principes, rappelle Moscou, « demeurent valables et n'ont pas été abrogés, et il n'est pas permis d'y apporter la moindre révision ». Si la Russie s'est abstenue, elle n'a pas pour autant bloqué le texte, afin de ne pas entraver le mandat de la MINURSO. « Nous n'avons pas voulu empêcher la décision du Conseil relative à la prolongation du mandat de la MINURSO, par

volonté de donner une nouvelle chance au processus de paix », a précisé le représentant russe. Mais l'avertissement reste clair : « Nous espérons vivement que l'élan cow-boy de nos collègues américains ne produira pas l'effet inverse et ne conduira pas à rallumer un conflit gelé depuis des décennies ». Moscou place désormais ses espoirs dans le travail de l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, Staffan de Mistura. Celui-ci est appelé à « déployer tous les efforts nécessaires afin de créer de nouvelles conditions permettant aux parties concernées de parvenir, dans les plus brefs délais, à une solution mutuellement acceptable garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination, en toute liberté ». Une solution, conclut la déclaration russe, qui doit être « conforme aux principes de la Charte des Nations unies et aux résolutions antérieures du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental. Il ne peut exister aucune autre voie ».

K.B.A.

Accord de 1968 Benjamin Stora dénonce « un argument idéologique »

L'accord franco-algérien sur l'immigration, signé en 1968, a été dénoncé jeudi 30 octobre par les députés de l'Assemblée nationale française, à l'initiative du Rassemblement national (RN). Selon les élus qui ont soutenu la résolution, ce texte accorderait des avantages excessifs à l'immigration algérienne. Un argument infondé, répond l'historien Benjamin Stora, spécialiste reconnu de l'histoire de l'Algérie. Dans un entretien accordé au média La Voix du Nord, il affirme que cet accord a depuis longtemps été vidé de sa substance et n'offre plus les facilités d'autrefois. L'historien rappelle que l'accord de 1968 représentait déjà un recul par rapport aux accords d'Évian, qui prévoyaient la libre circulation entre les deux pays. « Dès 1968, le général de Gaulle a décidé de réguler les frontières. Les conditions sont devenues plus strictes, y compris pour les Algériens, malgré quelques compensations », explique-t-il. Benjamin Stora retrace ensuite l'évolution du texte : en 1974, le président Valéry Giscard d'Estaing met fin à l'immigration de travail ; en 1986, les visas deviennent obligatoires pour les ressortissants algériens — une contrainte qui perdure encore aujourd'hui. En 1993, les étudiants algériens voient à leur tour leurs conditions d'entrée se durcir. « Même durant la décennie noire, la France n'a pas ouvert ses frontières aux Algériens », souligne l'historien. Pour lui, le débat actuel constitue une « vexation supplémentaire » ressentie par de nombreux Algériens, car il s'appuie sur une vision erronée et politisée. « Nous sommes face à un argument idéologique brandi par une partie de la classe politique française pour entraver le travail mémoriel, comme si la guerre d'Algérie n'était pas terminée », conclut-il.

Cinquante ans après l'invasion marocaine

Le Sahara occidental reste debout face à l'occupation

Le 31 octobre 1975, le régime marocain lançait son offensive contre le Sahara occidental, ouvrant un demi-siècle d'occupation et de répression. Cinquante ans plus tard, le peuple sahraoui reste plus que jamais déterminé à poursuivre son combat jusqu'à l'indépendance. L'attaque de 1975, baptisée « Marche verte », avait été précédée par un discours du roi Hassan II, le 16 octobre de la même année, dans lequel il annonçait ouvertement son projet d'« invasion » du Sahara occidental. Selon l'agence de presse sahraouie (SPS), les troupes marocaines ont entamé leur progression depuis Agadir avant d'atteindre Farsia, Hauza, puis la capitale sahraouie, Laâyoune, et ses environs. Cette offensive n'était pas uniquement militaire, elle a ouvert la voie à une vaste entreprise de colonisation. Des centaines de milliers de colons marocains ont été installés dans le territoire, semant la désolation et cherchant à modifier la composition démographique du Sahara occidental. Ces colons,

endoctrinés par la propagande monarchique, ont formé le socle d'une occupation nourrie par des discours de haine et de suprématie. En 1991, alors que l'ONU s'appropriait à organiser un référendum d'autodétermination, le régime marocain a envoyé 200 000 colons supplémentaires, présentés à tort comme des Sahraouis. Leur présence visait avant tout à renforcer le projet d'occupation et à influencer le scrutin à venir. Des camps leur ont été aménagés à la périphérie des villes sahraouies avant qu'ils ne bénéficient, des années plus tard, de logements et d'emplois. Le peuple sahraoui n'a cessé depuis de dénoncer les crimes de guerre commis par le Maroc, qualifiés de « tache de honte » dans l'histoire contemporaine. Le régime marocain a eu recours à des bombes au napalm et au phosphore blanc, prohibées par le droit international, notamment à Angala, Tifariti et dans d'autres localités, dans une tentative d'extermination systématique du peuple sahraoui. Malgré la présence des Nations

unies et des envoyés spéciaux successifs, dont Staffan de Mistura, actuel représentant personnel du secrétaire général de l'ONU, la répression n'a jamais cessé. Arrestations arbitraires, disparitions forcées, violences contre les manifestants pacifiques : le peuple sahraoui continue de subir les exactions d'un régime expansionniste qui tente en vain de briser une résistance profondément enracinée. Sur le plan international, la cause sahraouie a connu des avancées majeures. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a annulé les accords commerciaux conclus entre l'Union européenne et le Maroc portant sur l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental. Les tentatives marocaines, appuyées par la France, d'exclure la République arabe sahraouie démocratique (RASD) des sommets de l'Union africaine et de ses partenaires internationaux, ont également échoué. Malgré les manœuvres de Rabat depuis son retour au sein de l'organisation panafricaine, l'Union

africaine demeure fidèle à ses principes et continue d'exiger la participation pleine et entière de la RASD à toutes les réunions de partenariat. Dans les territoires occupés, les autorités marocaines poursuivent leur politique de répression systématique contre les militants sahraouis. Des jugements iniques ont été prononcés contre des étudiants et les membres du groupe Gdeim Izik, symbole de la résistance pacifique. Mais malgré la violence et les décennies d'occupation, le peuple sahraoui reste inébranlable dans sa quête d'autodétermination. À l'occasion du 50^e anniversaire de l'invasion, il réaffirme sa foi en une cause juste et son refus de toute alternative au respect du droit international. De plus en plus de voix au sein de la communauté internationale reconnaissent que « le respect des droits du peuple sahraoui n'a pas d'alternative », car la liberté et l'indépendance du Sahara occidental constituent la clé de la stabilité et de la paix durables dans la région.

Il relance le dialogue avec les partenaires sociaux

Aït Messaoudène promet des réformes pour améliorer le système de santé

« Le ministre de la Santé Mohamed Seddik Aït Messaoudène a annoncé la mise en place d'équipes d'inspection spécialisées qui seront chargées d'effectuer des sorties régulières sur le terrain. L'objectif étant d'évaluer de près la situation des structures de santé ainsi que les conditions de travail des professionnels du secteur. Le ministre a souligné la nécessité de « renforcer les établissements de santé de proximité avec tous les équipements et matériels médicaux nécessaires, en œuvrant à réhabiliter le médecin référent », mettant en avant les importantes potentialités dont dispose le secteur », a indiqué le ministère dans un communiqué.



■ Par Merim Ka

Le ministre de la Santé, Santé Mohamed Seddik Aït Messaoudène, s'est entretenu jeudi dernier avec deux

syndicats de son secteur. Il s'agit du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP) et de la Fédération nationale des travailleurs de la santé (FNTS). Au cours des deux réunions, le ministre a passé en revue les efforts que consent

son secteur pour la modernisation du système de santé. Les discussions ont porté sur les dossiers prioritaires, notamment ceux relatifs aux « statuts particuliers et aux régimes indemnitaires spécifiques aux différents corps médicaux de la

santé publique, tels que la promotion, les primes et les indemnités, ainsi que le droit à l'exercice de l'activité syndicale ». À cet égard, le ministre a assuré que « toutes les revendications seront étudiées avec soin et prises en compte après examen par les services compétents », soulignant que « l'objectif principal est d'opérer un changement concret sur le terrain, au mieux du patient, des professionnels du secteur et du système de santé ». Il a également appelé à « la conjugaison des efforts de tout un chacun afin d'atteindre les objectifs communs et d'instaurer une culture du dialogue permanent ». Par ailleurs, le ministre a souligné la nécessité de « renforcer les établissements de santé de proximité avec tous les équipements et matériels médicaux nécessaires, en œuvrant à réhabiliter le médecin référent », mettant en avant les importantes potentialités dont dispose le secteur, « à même de propulser le système vers de meilleures performances si elles sont exploitées dans le cadre de la nouvelle vision et de la feuille de route mise en place par le ministère », axée sur la numérisation, la transparence dans la gestion ainsi que sur l'exploitation optimale des ressources importantes mobilisées par l'État pour l'amélioration des prestations de santé ». Le ministre a en particulier évoqué l'importance du dossier électronique du patient, qui constitue un axe central du processus de transformation numérique du secteur et l'un de ses principaux objectifs à atteindre avant la fin de l'année en cours. Le dossier électronique permettra d'uniformiser les données médicales et d'éviter la répétition des examens et des analyses, tout en contribuant à améliorer le suivi des patients, à réduire les délais, à optimiser les ressources et à renforcer les méthodes de gestion et la coordination entre les différentes structures de santé. Le ministre a également fait part de la mise en place « d'équipes d'inspection spécialisées » pour effectuer des sorties régulières sur le terrain ». L'objectif derrière la création de ce mécanisme d'inspection est « d'évaluer de près la situation des structures sanitaires et les conditions de travail des professionnels du secteur », ajoute la même source.

M.Ka

Le Jardin d'Essai ouvre ses portes aux enfants de la Lune

Le Jardin d'Essai du Hamma (Alger) a ouvert hier ses portes aux enfants de la Lune, et ce, à l'occasion de la célébration du 71^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, a annoncé la direction du Jardin dans un communiqué rendu public. À

cette occasion, les portes du jardin ont été spécialement ouvertes le soir pour ces enfants, en raison de leur sensibilité à la lumière solaire. « Dans le cadre de son engagement social et humanitaire, et en accord avec les valeurs de solidarité nationale, la direction du Jardin d'Essai accueillera, le 1^{er} novembre à partir de 18 heures, un groupe d'enfants de la Lune », a indiqué la même source. Cette initiative vise à permettre à cette catégorie qui se caractérise par une sensibilité excessive de la peau au soleil, des troubles oculaires et un risque multiplié par 1000 de développer un

cancer de la peau ou des yeux, de profiter des espaces naturels et récréatifs dans des conditions adaptées et sécurisées. Des ateliers pédagogiques, des activités récréatives gratuites, et des animations interactives devraient être organisés sous la supervision d'une équipe spécialisée et de bénévoles, avec le soutien des équipes de sécurité à l'intérieur du jardin. Cette initiative traduit l'engagement du jardin d'Essai à soutenir les groupes vulnérables et à les intégrer dans la société, renforçant ainsi son rôle en tant qu'espace public accessible à tous », conclut le communiqué.

Accidents de la route 8 morts et 416 blessés en 48 heures

Huit personnes sont décédées et 416 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tougourt avec 2 enfants décédés, heurtés par un camion, au niveau de la cité «El Moustakbal », située au chef-lieu de wilaya. Par ailleurs, 4 personnes ont été intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur habitation, au chef-lieu de wilaya, et deux autres ont été atteintes de brûlures superficielles, suite à l'explosion de gaz de ville dans une habitation dans la commune de Mazagran (wilaya de Mostaganem). Les éléments de la Protection civile sont intervenus, en outre, pour l'extinction d'un incendie de forêt et de deux incendies de palmeraies.

Enseignement supérieur

« Création d'une société » holding

L'université d'Alger 3 dispose désormais d'un fonds d'investissement sous forme de société holding, doté d'un capital de 120 millions de DA. C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a annoncé, jeudi dernier à Alger. Dans le cadre des efforts du secteur visant à « accompagner les étudiants porteurs de projets », le ministre a annoncé « la création du premier fonds d'investissement sous forme de société holding, doté actuellement d'un capital de 120 millions de DA, appelé à atteindre 330 millions de DA d'ici la fin de l'année », précisant que ce projet « concerne l'université d'Alger 3 », a annoncé le ministre lors de son allocution à l'ouverture des travaux de la conférence natio-

nale des universités. Le ministre a également révélé que son département « a soumis un projet de texte relatif à la répartition des revenus issus des brevets d'invention, prévoyant qu'un étudiant innovateur titulaire d'un brevet d'invention et désirant le céder à une entreprise économique perçoive au moins 60 %, voire jusqu'à 80 % des recettes générées ». Le ministre a, en outre, fait état d'un autre projet relatif à « l'introduction en Bourse d'Alger, pour la première fois, des établissements subsidiaires de 3 centres de recherche ». S'agissant des mesures d'accompagnement entrepreneurial et afin de faciliter l'accès aux documents finaux, le ministre a évoqué la mise en place du « guichet unique, actuellement dans sa phase finale », précisant que «

chaque établissement universitaire disposera d'un guichet unique pour accompagner les étudiants dans la formalisation de leurs activités économiques et accélérer leur insertion dans ce domaine ». Il a, dans ce cadre, souligné l'importance d'orienter les étudiants diplômés à partir de 2027 vers la formule « diplôme-startup ou diplôme-entreprise économique ». M. Baddari a également affirmé que son département œuvre à « la concrétisation du programme du président de la République visant à faire de l'université un espace d'innovation et de création de richesse », ajoutant que durant les trois derniers mois, « la recherche scientifique appliquée et de services a été renforcée ». À ce titre, « 76 prototypes finaux ont été présentés à 16 secteurs

ministériels en vue de leur valorisation, industrialisation et commercialisation, 54 projets de recherche nationaux étant en cours de valorisation sur un total de 112 projets ». Il s'agit également du dépôt de 3249 brevets d'invention, dont 100 ayant déjà été brevetés jusqu'à présent, et de 423 établissements subsidiaires dans différents établissements universitaires et de recherche. S'agissant des résultats des réformes engagées dans le secteur, le ministre a rappelé « la création de 134 incubateurs, 256 start-up universitaires ayant déjà lancé leurs activités sur les marchés national et international, 2466 microentreprises économiques, 422 établissements subsidiaires et 76 accélérateurs d'entreprises ».

CACI
succès de la formation
«Export Day»

La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) a organisé une session de formation le jeudi 30 octobre 2025, intitulée Export Day», portant sur le thème « Assurance contractuelle et financière à l'international ». Cette session était animée par un expert en économie et commerce international.

«À cette occasion, M. Chakib Ismail Koudiri, Directeur Général de la CACI, a prononcé un discours de bienvenue aux participants, soulignant que la formation est un pilier fondamental permettant aux opérateurs économiques de maîtriser les différents aspects techniques et organisationnels des opérations de commerce international», indique la CACI dans sa page officielle facebook.

La session a rencontré un vif succès auprès des opérateurs économiques et des dirigeants de PME et d'entreprises émergentes, qui ont apprécié le sujet abordé et y ont vu une précieuse opportunité d'acquérir de nouvelles connaissances pour soutenir leurs activités d'exportation.

I.B.

Bourse d'Alger
Numérisation des
transactions en
phase avancée

Le projet de numérisation des ordres d'achat et de vente à la Bourse d'Alger a atteint une phase «très avancée», a indiqué jeudi la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob).

Des séances de travail ont été tenues avec les intermédiaires en opérations de bourse (IOB) en vue de finaliser ce projet, conformément à l'instruction n 24-10 du 31 décembre 2024, précise la Cosob sur son site web.

Chaque IOB développe actuellement sa propre plateforme numérique permettant la transmission et le suivi des ordres d'achat et de vente, ainsi que la consultation du solde titres, avec la possibilité de programmer automatiquement les ordres, ajoute la même source.

NESDA

Soutien au système de la sous-traitance

Dans le cadre d'une démarche significative visant à renforcer la coopération et le partenariat, et afin de soutenir le système de la sous-traitance, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a organisé une session de travail avec Office National d'Appareillage et Accessoires pour Personnes Handicapées (ONAAAPH).



L'objectif est de créer une plateforme numérique pour faciliter la mise en relation entre les acheteurs et les fournisseurs, au bénéfice des deux parties.

Aussi, la NESDA organise des ateliers, des séminaires et des rencontres d'affaires pour soutenir

le développement de la sous-traitance industrielle. Elle propose également un accompagnement des porteurs de projet pour la création et le développement de leurs micro-entreprises. Le dispositif NESDA inclut des outils de financement comme le «crédit NESDA» (Crédit Populaire d'Algérie), un crédit à moyen terme pour le financement de projets de création et d'extension d'activités. La sous-traitance industrielle vise principalement les secteurs tels que la mécanique, la sidérurgie, la métallurgie, l'électricité/électronique et les services liés à l'industrie.

Par ailleurs et dans le cadre de ses efforts pour promouvoir la culture entrepreneuriale et sensibiliser les étudiants aux mécanismes de création et de développement de micro-entreprises, l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a organisé une caravane d'information à destination des étudiants de l'École supérieure d'agriculture de Mos-taganem.

«Cette initiative visait à présenter aux étudiants les différentes possibilités de création de micro-entreprises, les dispositifs de financement et d'accompagnement proposés par l'agence, et à encourager l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat chez les jeunes, notamment dans le secteur agricole», précise l'agence.

L'événement a également permis de mettre en lumière le rôle du Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) de l'école, qui, grâce à divers programmes de formation, contribue au renforcement des compétences des étudiants et les incite à se lancer dans l'entrepreneuriat.

Inès B.

SAA La protection des entreprises des cyber-risques, lancée



La Société nationale d'assurance (SAA) a lancé jeudi un nouveau produit d'assurance destiné à protéger les entreprises des cyber-risques, dans un contexte national marqué par la transformation digitale du tissu économique, a indiqué la compagnie publique dans un communiqué.

«La SAA annonce le lancement d'une nouvelle assurance cyber, conçue pour offrir une protection globale et adaptable aux acteurs économiques algériens», a-t-elle noté, précisant que cette prestation comporte plusieurs services et garanties d'assurance spécialement conçus pour répondre aux différents niveaux d'exposition

digitale des entités économiques. Il s'agit, selon la même source, de la responsabilité civile qui constitue une couverture des conséquences pécuniaires des incidents cybers, l'assistance à la gestion des incidents, l'intervention d'experts locaux pour diagnostiquer, contenir et restaurer les systèmes touchés et la couverture des coûts liés à la récupération et à la réinstallation des systèmes et données après un incident.

La perte d'exploitation suite à une attaque informatique, l'indemnisation des pertes financières liées aux cyber-attaques et la prise en charge des frais de conseils et d'assistance juridique figurent aussi parmi les aspects pris en charge dans le cadre de cette prestation d'assurance, précise le communiqué. En marge du lancement du produit, la SAA a signé des conventions de prestations avec des acteurs nationaux du métier : Cybears, Intervalle Technologies et Keystone, afin de répondre aux impératifs de continuité de service de ses clients, selon la même source.

Sonatrach Une délégation de «Chevron» chez le PDG



Le Président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, M. Nouredine Daoudi, a reçu, jeudi, une délégation de la compagnie américaine Chevron, conduite par le directeur exécutif du développement commercial, M. Frank Mount, indique un communiqué du groupe public.

Lors de cette rencontre, tenue au siège de la Direction générale du groupe, en présence de ses cadres dirigeants, les deux parties ont fait le point sur l'état d'avancement des discussions relatives à la concrétisation de l'accord de

principe signé, le 13 juin 2024, entre Sonatrach et Chevron.

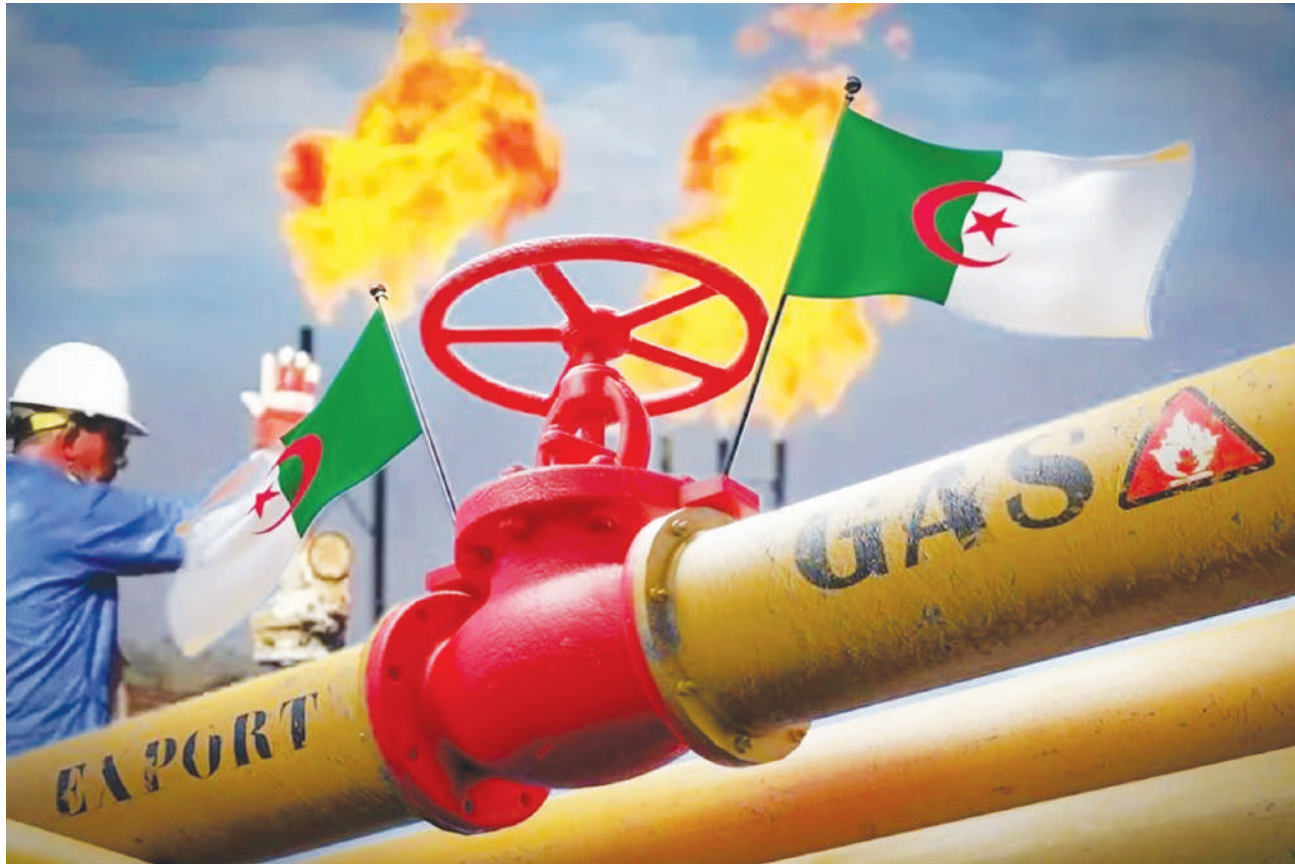
L'accord porte sur le développement des ressources pétrolières et gazières dans les zones d'intérêt commun identifiées dans les bassins d'Ahnet et de Berkine, selon la même source.

A cette occasion, les deux parties ont examiné les relations de coopération entre les deux compagnies, précise le communiqué, ajoutant que M. Mount a adressé ses félicitations à M. Daoudi pour sa nomination à la tête du groupe Sonatrach.

Transactions gazières d'octobre 2025

L'Algérie en pole position

Le mois d'octobre 2025 a été marqué par une activité exceptionnelle sur le marché des grands accords gaziers, dynamisant ainsi le secteur mondial. La signature d'une série d'accords importants a impliqué des pays arabes, notamment l'Arabie saoudite, l'Algérie, l'Égypte et les Émirats arabes unis, ainsi que le Qatar et l'Irak.



Selon une plateforme énergétique basée à Washington et spécialisée dans le suivi du secteur énergétique mondial, octobre 2025 a vu la signature de contrats de développement, d'exploration et d'investissement sans précédent dans le secteur du gaz naturel, reflétant la tendance mondiale à sécuriser les approvisionnements et à diversifier les sources d'énergie. Ces importants accords gaziers d'octobre 2025 interviennent dans un contexte de demande mondiale croissante de gaz, particulièrement en Europe et en Asie, conjuguée à des tensions géopolitiques persistantes et à des prix élevés du pétrole, incitant les pays producteurs à accélérer l'exploration et la production. Ce rapport de la plateforme énergétique met en lumière les accords gaziers les plus importants d'octobre 2025, qui devraient constituer des moments clés dans le paysage énergétique régional et mondial. Selon le rapport, l'Algérie et l'Arabie saoudite partagent la première place. L'Algérie a signé avec l'Arabie saoudite le plus important accord énergétique de son histoire,

selon les estimations d'une plateforme énergétique spécialisée. Cet accord devrait figurer en tête des principaux accords gaziers d'octobre 2025, après avoir déjà suscité un vif intérêt sur le marché mondial. L'accord vise l'exploration et le développement d'hydrocarbures dans la zone de concession d'Illizi Sud, grâce à un contrat de partage de production entre l'algérien Sonatrach et le saoudien Medad Energy North Africa. Il représente une avancée majeure pour la coopération énergétique arabe.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre algérien des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et de l'ambassadeur d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah Al-Bussairi, ainsi que de représentants de Sonatrach et de Medad Energy. L'importance de ce partenariat pour le développement des gisements du sud a été soulignée lors de la cérémonie.

Cet accord d'envergure renforce la position de l'Algérie parmi les principaux producteurs de gaz d'Afrique. Il offre également à l'Arabie saoudite une opportunité stratégique d'accéder au marché maghrébin, fai-

sant de cet accord un modèle d'intégration arabe.

L'Arabie saoudite por sa part a officiellement signé l'accord de 11 milliards de dollars relatif au champ gazier de Jafurah avec un consortium d'investisseurs internationaux. Cette transaction devrait être l'une des plus importantes du secteur gazier en octobre 2025, s'inscrivant dans le cadre du plan du Royaume visant à développer son secteur du gaz naturel non associé. Saudi Aramco a annoncé un accord d'investissement basé sur un modèle de location-bail pour des installations de traitement du gaz, avec la participation de fonds dirigés par Global Infrastructure Partners (GIP) et BlackRock, ainsi que d'investisseurs du Moyen-Orient et d'Asie.

Cet accord vise à optimiser la valeur économique des vastes actifs d'Aramco à Jafurah, soutenant ainsi sa stratégie d'augmentation de la production de gaz, de réduction des émissions et de renforcement de sa position sur les marchés mondiaux en tant que fournisseur majeur et durable d'énergie bas carbone.

Inès B.

Travaux publics: Des projets routiers proposés dans le PLF 2026

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a affirmé jeudi au Conseil de la Nation, que le projet de loi de finances (PLF) 2026, comprend plusieurs projets routiers importants, répartis de manière «équilibrée» à travers les différentes wilayas du pays, selon l'APS. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales, présidée par Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Djellaoui a expliqué que plusieurs projets relatifs à la réalisation de nouvelles routes, à leur dédoublement ou à leur réhabilitation ont été proposés dans le cadre du PLF 2026. Le ministre a évoqué plusieurs opérations de réhabilitation de la route nationale RN1, reliant les wilayas de Ghardaïa, El Menia et In Salah, inscrites dans le PLF 2026. Parmi ces opérations figure un tronçon de 23 km dans la wilaya d'El Menia, pour une enveloppe de 1,01 milliard de DA, ainsi que deux autres opérations portant sur 41 km dans la wilaya d'In Salah, pour une enveloppe de 3,3 milliards de DA.

A ce titre, la wilaya d'El Menia a bénéficié de trois opérations, couvrant 84 km pour un montant de 4,8 milliards de DA, dont les travaux sont actuellement en cours.

La même wilaya a également bénéficié de trois autres opérations de renforcement de routes sur une distance de 52 km pour un montant de 45,2 milliards de DA, dont 12 km ont été entièrement achevés.

Ces projets de modernisation visent à «absorber la densité croissante du trafic routier et à maintenir un niveau de service satisfaisant afin de garantir la sécurité des usagers de la route», a souligné le ministre, relevant que les opérations en cours et celles proposées dans ce cadre interviennent en attendant l'inscription, à l'avenir, d'un projet de dédoublement de l'ensemble de la route, ainsi que celui du dédoublement de la RN51, qui en constitue une branche vers Timimoun, d'autant plus que ces travaux seront réalisés par «étapes successives et étudiées».

Dans la wilaya de Tougourt, il a été proposé la réalisation d'un projet de rocade ouest sur une distance de 17 km dans le cadre du programme triennal 2026-2028, inscrit dans le PLF 2026, avec une enveloppe financière de 3 milliards de DA.

Quant à la wilaya d'Adrar, il est prévu la modernisation de tronçons de l'axe reliant Tsabit-Adrar-Reggane sur une distance de 75 km pour une enveloppe financière de 7,5 milliards de DA, selon le ministre.

A Bejaïa, M. Djellaoui a indiqué que le PLF prévoit également deux opérations principales portant sur le projet dédoublement de la RN9 reliant Bejaïa à Sétif, à savoir l'aménagement des anciens tunnels de Kherrata, avec une autorisation d'engagement de 3,8 milliards de DA, et la protection des pentes montagneuses au niveau de la route des gorges de Kherrata sur une distance de 3,2 km, pour un montant de 1,5 milliard DA.

Au terme de son intervention, le ministre a affirmé que «le secteur des travaux publics et des infrastructures de base, poursuivra son travail, avec sérieux et persévérance, pour développer l'infrastructure routière à travers les différentes régions du pays, en dépit les défis financiers et techniques».

Energie électrique

L'opération de réhabilitation du système «SCADA» dès 2026

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a affirmé, jeudi à Alger, que le secteur procédera, dès 2026, à la réhabilitation du système de maîtrise et de télésurveillance du réseau de transport et de distribution de l'électricité, dit «SCADA», dans le but d'améliorer davantage le service public de l'électricité sur l'ensemble du territoire national.

Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales et présidée par Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a précisé que le projet de réhabilitation du système «SCADA», qui sera mis en œuvre sur une période de cinq ans, nécessitera des investissements considérables. L'entreprise chargée de sa réalisation a déjà été sélectionnée, et la première phase de l'opération débutera dans les grandes villes

avant d'être étendue progressivement à l'ensemble des wilayas du pays.

Grâce au système «SCADA», les centres de supervision et de contrôle relevant du groupe Sonelgaz, peuvent localiser avec précision les pannes sur les réseaux régionaux de distribution d'électricité, facilitant ainsi une intervention rapide pour leur réparation. Par ailleurs, M. Adjal a réaffirmé la mobilisation permanente du secteur de l'Energie et des Energies renouvelables pour répondre aux besoins des citoyens en électricité et en gaz, conformément aux orientations du président de la République, qui a instruit de trouver des solutions pour approvisionner toutes les wilayas du pays en électricité, y compris les zones éloignées, notamment par l'exploitation de panneaux solaires.

Evoquant les dommages causés par les travaux urbains anarchiques à proximité des

réseaux électriques et gaziers, le ministre a insisté sur l'importance de renforcer la sensibilisation à ce sujet, soulignant que la sécurité des citoyens demeure une priorité absolue, et que le ministère, en coordination avec les wilayas, œuvre à résoudre ces questions dans plusieurs wilayas du pays.

Concernant la couverture énergétique à l'extrême est du pays, M. Adjal a précisé que les travaux de renouvellement du réseau électrique entre la wilaya d'El Tarf et Bir El Ater ont atteint un taux d'avancement de 70%, ajoutant que l'ensemble du réseau sera renouvelé au cours de l'année 2026.

La wilaya d'El Tarf a bénéficié de plusieurs programmes ayant permis le raccordement de 34.756 foyers au gaz naturel, en sus d'un programme dédié aux zones d'ombre ayant permis de raccorder 970 foyers au gaz naturel. Quant à la wilaya de Batna, elle a également

bénéficié de plusieurs programmes de distribution publique de gaz et d'électricité visant à raccorder plus de 30.000 foyers au gaz et près de 12.000 foyers à l'électricité, portant ainsi les taux de couverture à 89% pour le gaz et 98% pour l'électricité.

En matière du renforcement des infrastructures énergétiques, la wilaya a bénéficié, entre 2015 et 2023, d'un programme de modernisation du réseau et de réalisation de stations à haute tension à Seriana, Djerma et N'gaous, avec un taux d'avancement de 83% à Seriana, dont la mise en service est prévue en 2026, selon les explications du ministre.

La wilaya de Skikda a, pour sa part, bénéficié d'un programme quinquennal et d'un programme complémentaire pour le raccordement en électricité et en gaz, ayant permis le branchement de 4410 foyers à l'électricité et 23.433 autres au gaz naturel.

Naama

Nouvelle zone d'activités

La zone, située le long de la RN 22, dispose de 122 lots dont les superficies vont de 120 à 300 m². Les travaux d'aménagement ont concerné le raccordement aux réseaux de base, la création de voiries, l'installation de l'éclairage public et la mise en place de dispositifs de prévention incendie.



La wilaya de Naâma a mis en service une nouvelle zone d'activités dans la commune de Mekmen Benamar. S'étendant sur une superficie de 20 hectares, cette zone a été inaugurée récemment, lors d'une cérémonie présidée par le wali Lounès Bouzegza. Cette cérémonie qui a coïncidé avec la commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale s'est déroulée en présence de représentants de la famille révolutionnaire. A cette occasion, le wali a mis en avant le rôle stratégique de ce site dans l'accueil de projets d'investissement et la dynamisa-

tion du tissu économique régional. La zone, située le long de la RN 22, dispose de 122 lots dont les superficies vont de 120 à 300 m². Les travaux d'aménagement ont concerné le raccordement aux réseaux de base, la création de voiries, l'installation de l'éclairage public et la mise en place de dispositifs de prévention incendie. Une aubaine pour les investisseurs qui pourront accéder à ces terrains dès leur publication sur la plateforme de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Une initiative qui vise à faciliter le lancement rapide de projets créateurs de richesse et d'emplois dans la

région. Outre ce projet d'envergure, la wilaya a lancé les travaux pour une nouvelle zone d'activité à Moghrar, au sud de Naâma, sur une superficie qui s'étend sur 10 ha avec 76 lots de 300 m² chacun, pour un montant de 42 millions de dinars. Il est bon de rappeler que la wilaya de Naâma dispose également d'une zone industrielle de 150 ha entièrement équipée pour accueillir de grands projets, ainsi que de 4 zones d'activité à Naâma, Mecheria, Aïn Sefra et Mekmen Benamar et d'une mini-zone à Asla. De quoi renforcer le développement économique local et créer de nouvelles opportunités d'investissement.

Tamanrasset

Promotion de l'entrepreneuriat



La création des micro-entreprises pour dynamiser l'économie nationale, c'est autour de ce thème que s'est tenu un colloque régional à l'université Hadj-Moussa Ag-Akhamoukh de Tamanrasset. Cette rencontre a mis en avant l'importance de soutenir la création de micro-entreprises dans les wilayas frontalières afin de renforcer un tissu industriel équilibré et de stimuler le développement local, en accompagnant les porteurs de projet et valorisant les ressources locales. Initié par l'Agence nationale d'appui et de déve-

loppement de l'entrepreneuriat Nesda, ce colloque s'est tenue sous le thème « Le rôle des micro-entreprises dans le développement local » et a réuni les autorités locales, les responsables de la Nesda, des universitaires, des étudiants ainsi que des représentants des wilayas de Tamanrasset, In-Guezam, In-Salah et Illizi. Les participants ont mis l'accent sur la nécessité de stimuler la création de micro-entreprises, notamment dans les secteurs de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture, afin de créer des chaînes de production locales capables de renfor-

cer l'économie nationale et de favoriser le développement régional. Selon le directeur général de la Nesda, Bilal Achacha, le développement des régions frontalières est un projet stratégique visant à les transformer en espaces économiques productifs et intégrés, en exploitant pleinement les ressources humaines et naturelles disponibles. Il a ajouté que l'investissement dans ces zones constitue un levier majeur pour diversifier l'économie nationale et créer des emplois durables.

Tiaret

Nouveaux projets structurants

La commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale a été l'occasion de lancer plusieurs projets de développement dans la daïra de Dahmouni, la wilaya de Tiaret. La cérémonie officielle a été marquée par la mise en service de deux projets d'alimentation en gaz naturel, au profit de 29 foyers des localités rurales de Belkhaoua et Ferme Abdi Maârouf, situées dans la commune d'Aïn Bouchekif. Ces projets financés dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, ont nécessité un investissement de 10,1 millions de dinars, a indiqué le directeur de la distribution de Sonelgaz-Tiaret. Dans la même commune, à Bibane Mesbah, le wali a procédé à la pose de la première pierre d'un projet de cantine scolaire d'une capacité de 200 repas, au profit des élèves de l'école primaire Yakoubi Mohamed. Ce projet, financé sur le budget communal, vise à améliorer les conditions de scolarisation. L'avènement des travaux est prévu d'ici trois mois, conformément au calendrier fixé. Le wali s'est également rendu dans la commune de Dahmouni, où il a présidé la cérémonie de réouverture du terrain de proximité du quartier des 134 logements, après sa réhabilitation complète. Le revêtement en gazon synthétique a été entièrement renouvelé pour un coût de 4,1 millions de dinars. Autant de projets visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens et le renforcement du développement local.

Tindouf

Opérations d'aménagement urbain

Une série d'opérations d'aménagement urbain et de renforcement des réseaux divers sont en cours dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris récemment de la Direction locale de l'urbanisme de l'architecture et de la construction. Dotées d'une enveloppe de plus de 1,5 milliards de DA, dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République au profit de la wilaya, ces opérations consistent notamment en travaux de voirie, de réalisation de trottoirs et de création d'espaces-verts, en plus de l'installation de l'éclairage public et de la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, a précisé le subdivisionnaire, Abdelkader Khouna. Et d'ajouter que l'ensemble de ces projets retenus dans ce programme de développement dédié aux deux communes que compte la wilaya (Tindouf et Oum-Lassel), sont à différents stades d'avancement, signalant que les études techniques ont recensé tous les « points-noirs » sur les principaux axes routiers et les réseaux d'AEP et d'assainissement. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts menés pour améliorer l'attractivité urbaine de la wilaya et la cadre de vie des habitants, a-t-on indiqué de même source.

Béchar

Agressions des réseaux énergétiques

La wilaya de Bechar a enregistré entre janvier et septembre 2025, pas moins de 117 agressions sur ses réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel, a indiqué la direction locale de la Société algérienne de l'électricité et du gaz-Distribution (SAEG-Distribution), filiale du groupe Sonelgaz. Selon Mme Mekkaoui Linda, chargée de la communication à la direction-distribution de la SAEG, ces incidents concernent 29 cas touchant les réseaux publics d'électricité et 88 cas concernant ceux du gaz naturel. Ces agressions ont causé des coupures temporaires, impactant un grand nombre de foyers, d'institutions publiques, d'entreprises et d'établissements privés répartis sur plusieurs collectivités de la wilaya. « Les causes de ces incidents sont liées à des travaux d'excavation non autorisés effectués par des particuliers ou des entreprises, des constructions illicites érigées au-dessus des infrastructures de distribution, ainsi que des vols de câbles en cuivre », souligne la même source. Ces actes ont provoqué des dégâts matériels considérables sur les équipements des réseaux, obligeant la SAEG à mobiliser d'importantes ressources financières pour réparer les dommages et rétablir rapidement l'approvisionnement en énergie.

Toxicité Les parfums d'intérieur nuisibles à la santé

Certaines substances contenues dans des parfums d'intérieur seraient potentiellement nocives pour la santé.

Bougies, encens, sprays ou diffuseurs... ces produits censés purifier et rendre nos intérieurs plus agréables participent en réalité à une pollution invisible. Ils pourraient bien nuire à notre santé. C'est ce qu'a dévoilé une étude, qui a analysé 20 parfums répartis en cinq catégories (encens, bougies, diffuseurs, sprays...), les résultats sont inquiétants. Tous émettent des composés organiques volatils (COV), substances polluantes facilement inhalables. Les plus problématiques ? Les encens, qui dégagent des niveaux très élevés de formaldéhyde, un cancérigène reconnu, ainsi que de micro particules fines. Ces parfums entraînent des irritations pour les voies respiratoires. Certaines de ces substances sont cancérigènes avérées, comme le formaldéhyde. « Ces composés pénètrent profondément dans les poumons, abîment les bronches et les alvéoles, provoquent inflammation, asthme, bronchites chroniques, voire des lésions cancéreuses », alertent les experts. Le danger vient surtout de l'exposition chronique : « Sur le long terme, ces irritants peuvent entraîner de l'emphysème, BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive) qui sont des maladies respiratoires irréversibles. » Les bâtonnets d'encens émettent des niveaux de COV jusqu'à 50 fois supérieurs aux recommandations des experts. À titre de comparaison, « deux cigarettes qui brûlent dans une pièce de 20 mètres carrés émettent six fois moins de composés que certains encens testés ».

Les personnes asthmatiques et les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables à la pollution des parfums d'intérieur et des encens. Selon les experts, « vous pouvez ne pas être asthmatiques, être exposés à des vapeurs de formaldéhyde et développer un asthme ». Les microparticules et les gaz de combustion irritent bronches et alvéoles, entraînant inflammations, bronchites ou pneumonies. « Ce que ça dégage au moment de la combustion va aller directement dans vos bronches ».

C'est le cas aussi des bougies parfumées et autres diffuseurs qui libèrent des aldéhydes, hydrocarbures aromatiques et terpènes, provoquant irritations oculaires et respiratoires, voire des troubles plus graves à long terme. Certains produisent même du monoxyde de carbone ou du dioxyde d'azote, des gaz nocifs issus de la combustion. Les scientifiques recommandent de limiter l'usage de ces produits, surtout en présence d'enfants, de femmes enceintes ou de personnes asthmatiques.

Course contre le cancer du sein

Amel El CPMC sensibilise les familles à la santé des femmes

La course emblématique organisée chaque année, au stade du 05 juillet d'Alger par l'Association EL AMEL d'aide aux personnes atteintes de cancer-CPMC a réuni vendredi dernier, des centaines de participants, venus exprimer leur mobilisation contre le cancer du sein, une maladie qui touche près de 14.000 femmes chaque année en Algérie.



L'Association EL AMEL D'aide aux personnes atteintes de cancer r-CPMC (Centre Pierre et Marie Curie) a clôturé en apothéose la Campagne de sensibilisation et de mobilisation Octobre Rose 2025. Sous le parrainage des ministères de la santé et des sports, l'association a organisé, vendredi matin, au stade annexe du 05 juillet d'Alger, la 11e édition de la Course Contre le Cancer du Sein. Cette course a été marquée par une formidable mobilisation, avec la participation de centaines de participants venus des quatre coins du pays, ce qui témoigne de l'importance de cet événement qui s'est ancré dans la tradition de la société, a souligné, Hamida Kettab, secrétaire générale de l'association El Amel. Comme chaque année, cette course a rassemblé des femmes de tous âges, des enfants et des familles entières mais aussi de patientes et d'anciennes malades venues ap-

porter leurs témoignages sur leur combat face au cancer du sein, qui touche près de 14.000 femmes chaque année en Algérie. Les enfants ont également été invités à prendre part à une boucle spécialement conçue pour eux, sous le slogan « Je cours pour Maman », une initiative visant à sensibiliser les familles et les futures générations à l'importance de la santé et permettre aux enfants d'exprimer leur amour et leur soutien aux mères, tantes et grands-mères touchées par la maladie.

Selon elle, cette manifestation a su fédérer d'année en année, des générations, fidéliser des participants et créer une véritable chaîne humaine d'espoir et de solidarité. Depuis plus d'une décennie, cet événement rassemble des centaines de participants unis par un même objectif : la solidarité avec les femmes touchées par le cancer du sein et la promotion d'un message clé : la prévention et le dépis-

tage précoce. À travers cette course emblématique, l'association EL AMEL CPMC lance un message fort, incitant les femmes à pratiquer une activité physique. Le sport est en effet reconnu comme l'un des facteurs majeurs dans la prévention de cette maladie. De nombreuses études ont montré que l'exercice physique ralentit le développement des cellules cancéreuses et peut influencer directement la biologie du cancer, en inhibant la croissance tumorale grâce à de puissants signaux moléculaires. Pleinement engagée depuis des années dans cette lutte contre le cancer du sein, Hamida Kettab n'a pas manqué de mettre en avant l'objectif de cette manifestation qui se veut un moment d'espoir et de mobilisation, une manière de rendre hommage à celles qui luttent et pour rappeler l'importance vitale du dépistage et de la prévention ».

A.B

Afrique La propagation du Mpox se poursuit

Le virus Mpox continue de se propager dans 17 pays africains, a signalé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans un rapport sur la situation sanitaire sur le continent, publié vendredi. « Entre le 14 sep-

tembre et le 19 octobre, le Mpox a continué de se propager dans 17 pays africains et a causé 17 décès », précise le rapport, repris par des médias, relevant qu'au cours de cette période, le nombre de personnes infectées a augmenté de 2.862.

Le virus se transmet surtout en Afrique centrale et orientale. La République démocratique du Congo (RDC) demeure le foyer de l'épidémie. Selon les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, la

maladie a emporté la vie de 1.129 personnes en Afrique depuis le début de l'épidémie fin 2023, portant le nombre total d'infections à 38.878. Le virus Mpox, anciennement désignée sous le nom de variole du singe, est une maladie virale qui se transmet principalement par contact étroit avec une personne atteinte. Il se manifeste par une éruption cutanée douloureuse, des adénopathies et de la fièvre, et peut entraîner des symptômes très graves et laisser des cicatrices.

Amazonie

La déforestation baisse de 11% en un an

La déforestation dans l'Amazonie brésilienne a baissé de 11% sur un an, selon les chiffres officiels publiés jeudi par le gouvernement, à quelques jours de la COP30 à Belem.

Au total, 5.796 km2 ont été déboisés dans la plus grande forêt tropicale de la planète sur la période de référence allant d'août 2024 à juillet 2025, au plus bas depuis onze ans. Ces données ont été collectées par les satellites

du système Prodes de l'Institut national de recherches spatiales (Inpe). Il s'agit de la quatrième baisse de suite pour ce chiffre qui représente le taux officiel de la déforestation au Brésil. Un an plus tôt, d'août 2023 à juillet 2025, il s'élevait à 6.518 km2, une baisse de 30% par rapport aux douze mois précédents. Le chiffre annoncé jeudi est également le troisième le plus bas depuis le début des relevés, en 1988. La

baisse de la déforestation en Amazonie s'est poursuivie malgré la sécheresse exceptionnelle qui a touché le Brésil l'an dernier. Cette sécheresse a favorisé la propagation d'incendies dévastateurs qui sont devenus l'une des principales causes de déforestation, selon le gouvernement brésilien. Des chiffres préliminaires utilisés par un autre système de recueil de données par satellites, les Deter, ont indiqué une hausse de 4% sur cette même

période.

Dans le Cerrado, savane riche en biodiversité située au sud de l'Amazonie, la déforestation a diminué de 11,49%, avec une perte de végétation de 7.235 km2, a indiqué l'Inpe. Ces chiffres sont une bonne nouvelle pour le gouvernement du président Luis Inacio Lula da Silva, qui s'apprête à recevoir la conférence de l'ONU sur le climat COP30 en novembre dans la ville amazonienne de Belem.

Soudan

Plus de 4500 personnes fuient les atrocités



L'ONU avertit que la situation au Soudan est devenue « catastrophique », alors que la violence continue de ravager la région et d'entraver l'acheminement de l'aide humanitaire vitale avec des attaques continues commises par les FSR contre les civils.

Plus de 4.500 personnes ont fui la région du Kordofan-Nord, voisine du Darfour, à l'ouest du Soudan, en raison des attaques et des violations continues commises par les Forces de soutien rapide (FSR), a annoncé vendredi le réseau des médecins soudanais. « Les rapports de terrain indiquent que le nombre de personnes ayant fui la région du Kordofan-Nord vers la ville d'El-Obeid dépasse les 4.500, dont 1.900 sont déjà arrivées à El-Obeid », a précisé le Réseau des médecins dans un message publié sur les réseaux sociaux, relayé par des médias. Les autorités soudanaises avaient auparavant signalé des morts et des blessés lors d'une attaque de drone menée par les FSR sur la zone de Zareibat Sheikh El Borai, dans le Kordofan-Nord. Jeudi, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a indiqué qu'environ « 1.100 personnes avaient fui Bara en raison de l'insécurité

croissante, portant le nombre total de civils déplacés au cours des quatre derniers jours à 35.620 ». L'ONU a averti vendredi que la situation au Soudan est devenue « catastrophique », alors que la violence continue de ravager la région et d'entraver l'acheminement de l'aide humanitaire vitale. « S'agissant de la situation au Soudan, qui reste terrifiante, pour ne pas dire plus, nos collègues humanitaires indiquent que l'État du Darfour-Nord demeure catastrophique, avec des attaques continues contre les civils », a déclaré le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, lors d'un point de presse. Il a précisé que l'accès humanitaire à El-Fasher est coupé et que des « personnes désespérées » continuent de fuir vers Tawila et d'autres villes pour chercher la sécurité. Selon l'OIM, au moins 000 62 personnes ont été déplacées d'El-Fasher et des

zones environnantes au cours des dernières semaines, a-t-il ajouté. « Nous appelons une nouvelle fois à garantir un passage sûr pour les personnes tentant de fuir, à protéger celles qui restent à El-Fasher et à assurer un accès humanitaire complet et sans entrave à travers le Darfour et toutes les zones du Soudan où les besoins sont urgents », a-t-il déclaré. En cours depuis le 15 avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux FSR, a fait environ 20.000 morts et plus de 15 millions de déplacés et de réfugiés, selon les rapports des Nations unies et des sources locales. El-Fasher, la capitale de l'État du Darfour-Nord, est tombée sous le contrôle des RSF dimanche dernier après plusieurs mois de siège. Des organisations de défense des droits humains ont accusé les RSF de massacres, d'arrestations arbitraires et d'attaques contre des hôpitaux.

Caraïbes L'Ouragan Melissa fait 50 morts

L'ouragan Melissa a fait au moins 50 morts dans les Caraïbes après avoir frappé la Jamaïque, Haïti et Cuba, a rapporté vendredi CBS News. La tempête a fait au moins 30 morts en Haïti, 19 en Jamaïque et deux en République dominicaine, tout en causant de graves dégâts à Cuba, ce qui en fait l'un des ouragans les plus violents jamais enregistrés dans l'Atlantique. Selon les estimations de l'UNICEF, plus de 000 700 enfants ont été affectés par le passage de l'ouragan Melissa, qui a provoqué plusieurs jours de pluies torrentielles, de vagues destructrices

et d'inondations catastrophiques à travers les Caraïbes. Cette tempête d'une violence exceptionnelle a frappé de plein fouet la Jamaïque et Cuba, et touché Haïti ainsi que la République dominicaine, laissant derrière elle des milliers d'enfants et de familles déplacés. Les infrastructures ont été gravement endommagées, les cultures détruites, et les services essentiels tels que la santé et l'éducation ont été fortement perturbés. Le Centre national américain des ouragans (NHC) a annoncé vendredi que Melissa se déplaçait au-dessus des eaux libres

de l'Atlantique après avoir balayé les Bermudes tôt dans la matinée, avec des vents soutenus atteignant environ 145 km/h (90 mph). L'ouragan a provoqué d'importants dégâts, des inondations et des évacuations dans certaines régions de la République dominicaine, d'Haïti, de la Jamaïque et de Cuba, tandis que les îles Turques-et-Caïques ont également été placées en état d'alerte. Santiago de Cuba, la deuxième plus grande ville du pays, a subi de lourds dommages, tandis que la paroisse de St Elizabeth, dans le sud-ouest de la Jamaïque, a été ensevelie sous la boue et les débris.



Tanzanie la présidente sortante remporte les élections

La présidente tanzanienne sortante Samia Suluhu Hassan a remporté la présidentielle. La Commission électorale nationale indépendante (INEC) a proclamé samedi la présidente sortante victorieuse de l'élection présidentielle du 29 octobre, avec 97,66 % des suffrages exprimés. Le taux de participation s'élève à 86,8 %, selon les résultats officiels. Candidate du Chama

Cha Mapinduzi (CCM), Mme Hassan était largement favorite après la disqualification des principaux partis d'opposition, notamment le CHADEMA de Tundu Lissu et ACT-Wazalendo, dont les candidats n'avaient pas été retenus. La réélection de Samia Suluhu Hassan, première femme à diriger la Tanzanie, consolide la domination du CCM sur la scène politique nationale, malgré les critiques sur l'absence de véritable compétition électorale.

Afghanistan-Pakistan

Le cessez-le-feu prolongé

L'Afghanistan et le Pakistan ont convenu jeudi de prolonger le cessez-le-feu, en vigueur, à l'issue de pourparlers menés sous la médiation de la Turquie et du Qatar. « Les réunions se sont tenues du 25 au 30 octobre à Istanbul, avec la participation de représentants de la Turquie, du Qatar, de l'Afghanistan et du Pakistan, dans le but de renforcer le cessez-le-feu conclu plus tôt ce mois-ci à Doha, sous la même médiation », a indiqué vendredi le ministère turc des Affaires étrangères, dans un communiqué, cité par des médias. La même source a précisé que « les parties ont trouvé un consensus sur la poursuite du cessez-le-feu », ajoutant que « les principes supplémentaires de mise en œuvre seront discutés et finalisés lors d'une réunion de haut niveau prévue le 6 novembre à Istanbul ». Les délégations ont également convenu de mettre en place un mécanisme de suivi et de vérification afin d'assurer le maintien de la paix et de prévoir des sanctions contre toute partie qui violerait l'accord. La Turquie et le Qatar ont salué les contributions constructives apportées par l'Afghanistan et le Pakistan au processus, réaffirmant leur volonté de poursuivre leur soutien aux efforts visant à instaurer une paix et une stabilité durables.

Pérou

4eme candidature de Fujimori à la présidence

Keiko Fujimori a annoncé jeudi sa candidature à l'élection présidentielle péruvienne de 2026, sa quatrième tentative pour prendre la tête du pays. « Je veux annoncer ma décision de me présenter à la présidence de la République », a déclaré la candidate de droite lors d'un meeting de son parti Fuerza Popular (Force populaire). Mme Fujimori est créditée de %7 d'intentions de vote pour le moment, à égalité avec le candidat centriste, Mario Vizcarra, frère de l'ancien président, Martin Vizcarra, selon le dernier sondage Ipsos. Keiko Fujimori s'était déjà présentée en 2016, 2011 et 2021, mais avait perdu au second tour à chaque tentative. Les partis doivent choisir leurs candidats lors des primaires du 30 novembre. Mme Fujimori est l'unique candidate pour Fuerza Popular. L'élection présidentielle se tiendra le 12 avril 2026.

Iran

21 blessés dans un carambolage

Au moins 21 personnes ont été blessées jeudi dans un carambolage impliquant 14 véhicules dans la province du Golestan dans le nord de l'Iran, a rapporté l'agence de presse semi-étatique Mehr. La collision a eu lieu dans l'après-midi sur une route du réseau interurbain. Trois équipes de secouristes et trois ambulances ont été déployées sur place, a rapporté à Mehr le directeur provincial de la société du Croissant-Rouge, Morteza Salimi. Deux camions, 11 berlines et un bus ont été impliqués dans cette collision, a indiqué M. Salimi, ajoutant que les blessés avaient été transportés vers des établissements médicaux proches. Rouhollah Jafari, directeur adjoint des services médicaux d'urgence de la province, a indiqué que la collision avait été provoquée par une défaillance des freins de l'un des camions.

Côte d'Ivoire

Les législatives fixées au 27 décembre 2025

Les élections de l'Assemblée nationale en Côte d'Ivoire se tiendront le 27 décembre prochain, a annoncé jeudi à Abidjan le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Ibrahime Coulibaly-Kuibiert. « Sur proposition de la Commission électorale indépendante, le président de la République a signé un décret portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale à la date du samedi 27 décembre 2025 », a déclaré M. Coulibaly-Kuibiert lors d'une réunion d'information avec les partis et groupements politiques ainsi que les potentiels candidats. Le dépôt des dossiers de candidature s'étend du 31 octobre au 12 novembre, suivi du contentieux de l'éligibilité devant le Conseil constitutionnel à partir du 19 novembre, a fait savoir M. Coulibaly-Kuibiert, affirmant la volonté de son institution à organiser un scrutin transparent et apaisé. La campagne électorale est prévue entre les 19 et 26 décembre et la proclamation des résultats entre le 28 et le 30 décembre. Les députés à l'Assemblée nationale (chambre basse du Parlement ivoirien) sont élus au suffrage universel direct pour cinq ans. La législature actuelle est composée de 255 députés, dont 137 sont issus du parti au pouvoir.

Equipe nationale

Benkara, une nouvelle recrue



Alors que la rumeur enflait depuis quarante-huit heures, l'information est désormais confirmée : Elias Benkara, jeune défenseur du Borussia Dortmund, a bel et bien choisi de représenter l'Algérie. Mieux encore, le joueur figure dans la liste élargie transmise par Vladimir Petkovic à la FIFA en prévision des rencontres amicales du mois de novembre. Une décision forte et stratégique qui s'inscrit dans la dynamique de rajeunissement de l'équipe nationale, déjà marquée par l'arrivée de plusieurs jeunes talents issus des meilleures académies européennes.

■ Par Marouane A.

A seulement 18 ans, Elias Benkara a déjà parcouru un chemin remarquable. Né et formé en Allemagne, international U17 avec la Mannschaft, le défenseur n'était toutefois pas lié par un changement de nationalité sportive puisqu'il n'a disputé que des matchs amicaux chez les jeunes. Contrairement à d'autres profils comme Luca Zidane, les démarches ont donc été simples : Benkara était libre de se tourner vers les Verts dès qu'il en a exprimé le souhait. Ce choix s'inscrit dans la continuité de la politique de la FAF visant à sécuriser les jeunes talents binationaux avant qu'ils n'atteignent leur pleine maturité sportive. Dans ce dossier, la cellule de prospection a travaillé en silence mais avec efficacité pour convaincre le jeune défenseur et son entourage du projet algérien.

Une formation allemande de haut niveau

L'un des aspects les plus intéressants du profil de Benkara demeure sa formation dans le sys-

tème allemand, réputé pour sa rigueur, son approche méthodique et son exigence tactique. Passé par toutes les étapes du développement au Borussia Dortmund, il a traversé les catégories U17, puis U19, tout en intégrant ponctuellement le groupe professionnel. La saison dernière, il a pris place à six reprises sur le banc de l'équipe première, dont une apparition en Ligue des champions face au FC Barcelone. Des signes qui ne trompent pas : Dortmund voit en lui un potentiel important. Blessé plusieurs semaines en début de saison, Benkara a repris la compétition avec les U19 depuis la mi-septembre, participant notamment à l'UEFA Youth League. Son gabarit impressionnant (1m90), son jeu de tête, sa robustesse dans les duels et sa capacité à relancer proprement correspondent parfaitement aux standards du football moderne. Il incarne cette nouvelle génération issue de la Bundesliga Junioren, où le niveau de compétition, la charge physique et l'apprentissage tactique sont bien au-dessus de la moyenne européenne. Cette école allemande a façonné des défenseurs complets, capables d'alterner pressing, transitions rapides et couverture

défensive efficace -des qualités précieuses pour toute sélection.

Un renfort précieux dans un secteur en souffrance

L'arrivée d'un profil comme Benkara répond aussi à une réalité criante : l'axe défensif de la sélection a souvent manqué de profondeur et de stabilité ces derniers mois. Si Aïssa Mandi reste un cadre respecté, et que Tougaï affiche parfois un bon niveau, aucun des deux ne fait l'unanimité. Les critiques portent notamment sur le manque de vitesse, certaines erreurs d'inattention ou encore la difficulté à relancer proprement sous pression. La sélection algérienne, engagée dans un nouveau cycle avec Petkovic, a absolument besoin de renouveler son arrière-garde en intégrant des joueurs formés dans des environnements plus structurés. Benkara apporte : Puissance physique et taille pour résister aux attaquants athlétiques africains.

Pays-Bas

Zerrouki s'illustre

Le FC Twente peut remercier son métronome algérien. Ce jeudi soir, face à Rohda Raalte en Coupe des Pays-Bas, Ramiz Zerrouki a signé une prestation XXL, ponctuée de trois passes décisives et d'une influence totale sur le jeu. Grâce à lui, les Tukkers se sont imposés 1-4 après un début de match pourtant poussif.

La soirée avait mal commencé pour les hommes de John van den Brom. Après un quart d'heure, Ebi Willemsen profitait d'une défense apathique pour surprendre tout le monde et ouvrir le score pour les amateurs locaux. Touché, mais pas coulé, Twente a su réagir avant la pause grâce à Sam Lammers, qui égalisait de la tête sur un corner parfaitement déposé... par Zerrouki.

Au retour des vestiaires, le milieu international algérien a pris les commandes du match. D'un coup franc millimétré, il offrait à Arno Verschuieren l'occasion de donner l'avantage à Twente (1-2, 50e). Et

comme un chef d'orchestre inspiré, Zerrouki allait enfoncer le clou quelques minutes plus tard : une ouverture lumineuse trouvait Ørjasæter, auteur du but du 1-3.



CS

Constantine Katulondi libéré

Le CS Constantine, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé vendredi, la résiliation à l'amiable du contrat le liant à l'attaquant congolais Joyce Kati Katulondi et ce, sans aucune indemnité financière.

Selon le communiqué publié sur ses réseaux sociaux, «la décision a été prise à l'issue d'une rencontre tenue dans un climat cordial et respectueux, illustrant la volonté des deux parties de mettre fin à leur collaboration dans un esprit de professionnalisme».

Ayant signé son contrat avec le CSC dans les dernières heures du mercato estival, Katulondi (26 ans) n'a finalement pas été qualifié au sein de la formation constantinoise, ce que explique la décision du club à résilier son contrat. Des erreurs administratives non corrigées à temps, ont rendu la qualification de l'ancien joueur de Motema Pembe (RD Congo) impossible.

La direction du CSC a tenu à souligner «le caractère réglementaire et transparent de cette opération», affirmant qu'elle traite tous les dossiers dans le strict respect des lois et règlements en vigueur.

Yacine Brahimi continue d'illuminer le championnat qatari. Le capitaine d'Al-Gharafa a encore brillé hier lors de la victoire convaincante de son équipe face à Al-Duhail (3-1), dans un choc de la neuvième journée du Qatar Stars League. Auteur de deux passes décisives sur coups de pied arrêtés, l'international algérien a porté à sept son total de passes cette saison, meilleur passeur du championnat.

Face à la formation dirigée par son ancien sélectionneur Djamel Belmadi, Brahimi a une nouvelle fois démontré qu'il restait un joueur à part.

Qatar

Brahimi bat Belmadi

Dès la première période, sa précision chirurgicale sur corner permettait au Sénégalais Seydou Sano d'ouvrir le score. En seconde période, le scénario se répétait presque à l'identique : une nouvelle offrande parfaitement déposée trouvait Joselu, auteur du but du 3-1. Entre ces deux éclairs de génie, le maestro algérien a régné sur l'entrejeu, distribuant les ballons avec une justesse et une vision rarement vues dans le championnat.

Au-delà de ses statistiques, c'est son influence qui impressionne. Toujours calme, disponible et

inspiré, Brahimi guide les siens avec une maturité exemplaire. Ses prises de balle orientées, sa capacité à créer le décalage dans les petits espaces et son sens du tempo ont fait la différence contre une équipe d'Al-Duhail pourtant talentueuse mais impuissante face à sa maîtrise.

Grâce à ce succès, Al-Gharafa s'installe provisoirement en tête du classement avec 19 points. Brahimi, lui, confirme qu'à 35 ans, il reste un artiste du ballon rond, un joueur capable de faire basculer un match d'un simple geste.

Ligue 2 amateur (8e journée)

Les leaders demeurent aux commandes

Les leaders du Championnat de Ligue 2 amateur de football ont connu des fortunes diverses lors de la huitième journée disputée vendredi, notamment avec le CR Témouchent toujours en tête de la poule Centre-Ouest, malgré le match nul à domicile face à l'ESM Koléa (1-1), tandis que l'US Biskra a consolidé sa place de leader du groupe Centre-Est en partageant les points avec la JS Bordj Ménaïel (1-1).

Le CR Témouchent, pourtant solide à domicile, a laissé filer deux points précieux en concédant un nul frustrant devant l'ESM Koléa. Ce résultat profite pleinement à ses poursuivants, à commencer par le RC Kouba, auteur d'une victoire de prestige face à la JS El Biar (1-0). Les Koubeens, portés par un réalisme retrouvé et un bloc défensif solide, signent un nouveau succès et rejoignent le peloton de tête (16 pts).

Même performance pour l'ASM Oran, qui a confirmé son bon début de saison en dominant la JS Texraine (2-1). Les Oranais, efficaces dans les moments clés, se replacent à hauteur des poursuivants immédiats du leader, dans un quart désormais composé du CR Témouchent, de la JS El Biar, du RC Kouba et de l'ASM Oran, séparés par un seul point. Derrière ce quart, le NA Hussein Dey a été contraint au partage des points à Saïda (1-1), tandis que l'USM El-Harrach s'est offert une victoire convaincante face au WA Tlemcen (2-0).

En bas de tableau, le CRB Adrar a battu l'US Béchar Djedid (1-0), alors que le GC Mascara a signé sa première victoire de la saison aux dépens de la JSM Tiaret (2-0).

Le RC Arbaâ, auteur d'un match à Mostaganem (1-1), reste bon dernier avec un seul point en

huit journées.

Groupe Centre-Est : Biskra accrochée, Jijel frappe fort Dans le groupe Centre-Est, l'US Biskra a consolidé sa première place (18 pts) malgré son match nul face à la JS Bordj Ménaïel (1-1). Les joueurs de Biskra restent invincibles et conservent deux longueurs d'avance sur le CA Batna, surpris à Jijel par la JSD (2-0), désormais quatrième ex aequo avec l'US Chaouia, victorieuse en déplacement du MSP Batna (1-0).

Le MO Béjaïa a laissé filer l'occasion de recoller au leader en s'inclinant à domicile à la surprise générale devant le NC Magra (0-1), tandis que l'USM Annaba et le HB Chelghoum Laïd se sont neutralisés (0-0).

L'IB Khemis El Khechna a, pour sa part, remporté un duel crucial pour le maintien face au NRB Béni Oulbane (2-1).

Réal Madrid

Mbappé décroche son «Soulier d’Or européen»

L’attaquant du Real Madrid Kylian Mbappé a reçu vendredi son premier Soulier d’Or européen, du meilleur buteur de la saison 2024-2025, espérant remporter ce prix à nouveau l’an prochain.

«C’est un grand plaisir pour moi de recevoir le Soulier d’Or. C’est un moment important pour moi, car c’est la première fois que je remporte ce prix qui signifie beaucoup pour moi en tant qu’attaquant», a déclaré Mbappé, meilleur buteur du championnat espagnol la saison passée avec 31 buts en 34 matchs.

L’ancien parisien a remercié ses coéquipiers de lui permettre d’être «la meilleure version» de lui-même, espérant remporter ce genre de prix «pendant encore de nombreuses années», à commencer par l’an prochain.

Auteur du meilleur début de saison de sa carrière au plan statistique (16 buts en 13 matchs),

Mbappé s’est dit «heureux» de pouvoir «aider le Real Madrid à gagner» tous les trophées possibles cette saison.

Le président du Real Madrid, Florentino Pérez a félicité Mbappé pour son prix, assurant qu’il «représentait à la perfection les valeurs» du Real Madrid et en souhaitant que son joueur continue à rendre «encore plus grande» l’histoire du club.

SPORT International

Real Madrid

Sujet clos entre Vinicius et Xabi

«Bon, cela fait déjà trois ou quatre questions sur Vinicius, je crois que je me suis déjà assez expliqué, non?» Après quelques minutes de conférence de presse vendredi matin, Xabi Alonso craque poliment.

Il faut dire que le football n’a que très peu de place ces derniers jours quand on parle du Real Madrid, malgré la victoire face au Barça. A Valdebebas, les journalistes brésiliens étaient venus en nombre pour couvrir le sujet du moment : la relation entre Vinicius Jr et Xabi Alonso. Faut-il le rappeler? Vinicius Jr était sorti furieux à la 72e minute du Clasico. «C’est toujours moi», estimait le Brésilien, avant de lancer qu’il allait «quitter l’équipe». Une sortie qui a provoqué des interrogations sur la relation entre l’ailier et son entraîneur, devant les caméras du monde entier.

Comme avancé par la presse espagnole et brésilienne, les relations entre les deux hommes sont fraîches. Vinicius Jr est frustré par son statut et son temps de jeu, lui qui n’a disputé que trois matchs en intégralité cette saison. Le joueur ne se sent pas récompensé malgré ses efforts et le bon niveau qu’il affiche depuis le début de saison.

Un changement de statut pour Vinicius sous Xabi Alonso
“Mercredi, on a eu une réunion avec tous les joueurs. Vinicius a parlé avec sincérité et j’en suis très satisfait. A partir de ce moment-là, pour moi le sujet est clos», balaie Xabi Alonso, qui assure que le joueur ne sera pas sanctionné. L’entraîneur espagnol n’a pas été cité dans le communiqué d’excuses de Vinicius Jr.

Une absence à laquelle le technicien ne souhaite pas donner d’importance. L’essentiel était de s’adresser «à ses coéquipiers et ses supporters», selon le coach. Mais au sein du groupe madrilène, Vinicius Jr n’est pas le seul à ne pas être entièrement satisfait. Comme avancé par The Athletic, des sources proches du vestiaire nous confirment la frustration ressentie par certains joueurs concernant leur utilisation.

A Leverkusen, malgré un succès collectif historique, Xabi Alonso avait déjà été visé par des critiques concernant sa gestion du groupe. Dans un entretien pour le journal Kölner Stadt-Anzeiger, le milieu de terrain Jonas Hofmann avait dénoncé un manque de “communication” de la part du coach espagnol.

Chez les suiveurs du Real, beaucoup s’étonnent par exemple de voir un joueur comme Endrick à zéro minutes de jeu cette saison. «C’est clair que j’aimerais qu’il ait des minutes, mais le contexte des matchs a été disputé», justifie Xabi Alonso.

Si les relations entre coach et joueurs focalisent toutes les attentions, reste que le Real Madrid est de plus en plus performant sur le terrain. Premiers du championnat avec cinq points d’avance sur le Barça, les hommes de Xabi Alonso comptent neuf victoires en dix journées.

Turquie

150 arbitres suspendus à cause des paris

Un nouveau scandale dans le football turc. La Conseil de discipline de la Fédération turque (TFF) a suspendu ce vendredi 149 arbitres accusés d’avoir parié sur des matchs au mépris de l’interdiction qui leur en est faite. Les suspensions vont d’une durée de huit à douze mois, a détaillé la TFF, précisant dans son communiqué que des investigations se poursuivent concernant trois autres arbitres également incriminés. Une enquête de la fédération portant sur 571 arbitres des ligues professionnelles turques a révélé lundi que 371 d’entre eux possèdent des comptes de paris sportifs et 152 parient activement. «L’arbitrage est une profession d’honneur. Quiconque ternit cet honneur (...) ne participera plus jamais au football turc», avait assuré jeudi Ibrahim Haciosmanoglu, le patron de la TFF, dont les révélations ont fait l’effet d’une bombe en Turquie. Vingt-deux des arbitres incriminés (7 arbitres centraux et 15 arbitres assistants) officient en première division, selon la fédération. Dix des arbitres listés par la TFF ont placé plus de 10.000 paris, l’un d’eux ayant à lui seul misé à 18.227 reprises. 42 arbitres ont parié chacun sur plus de 1.000 rencontres de football, avait détaillé le patron du football turc. Il n’a pas précisé si certains étaient soupçonnés d’avoir parié sur des matchs qu’ils ont dirigés. Une enquête a également été ouverte par le parquet d’Istanbul.

FC Barcelone

Retour du club au Camp Nou

Le FC Barcelone va faire son retour au Camp Nou, le 7 novembre, pour un entraînement ouvert au public, après plus de deux ans du début des travaux de rénovation du stade, a annoncé vendredi le club catalan. «L’équipe première masculine de football du FC Barcelone reviendra officiellement au

Spotify Camp Nou le vendredi 7 novembre prochain, pour effectuer un entraînement ouvert au public devant les supporters blaugranas», écrit le Barça dans un communiqué. Cette initiative servira «de test opérationnel» au champion d’Espagne en titre en vue d’une réouverture partielle, déjà repoussée à plusieurs reprises, d’ici la fin de l’année 2025.

Le prix d’entrée a été fixé à 5 euros pour les abonnés et 10 euros pour le grand public, et tous les bénéfices seront reversés au projet associatif «Pulseras Blaugranas», pour la santé mentale des enfants et des adoles-

cents hospitalisés, explique le club. Quelque 23.000 spectateurs sont attendus, conformément au permis accordé par la mairie de Barcelone fixant une jauge à 27.000 spectateurs, ce qui a poussé le club à continuer à jouer au stade olympique de Montjuïc en attendant de pouvoir revenir au Camp Nou devant 45.000 personnes. Le retard accumulé dans les travaux représente une énorme perte financière pour le FC Barcelone, qui a besoin des revenus générés par son stade pour retrouver de la stabilité.

O Marseille

Départ de Greenwood

L’avenir de Mason Greenwood pourrait bien faire le bonheur de deux clubs à la fois. Malgré une saison en dents de scie sous les couleurs de l’Olympique de Marseille, l’attaquant anglais continue de susciter un vif intérêt en Europe. Ses performances irrégulières n’ont pas freiné la montée de sa valeur sur le marché des transferts, bien au contraire. Une vente dès l’été prochain semble désormais probable, avec à la clé un joli bénéfice pour le club phocéen... et un retour inattendu de liquidités pour Manchester United, son ancien employeur. Depuis son arrivée à l’Olympique de Marseille, Mason Greenwood divise autant qu’il fascine. Capable de gestes décisifs et de fulgurances techniques, l’Anglais peine pourtant à maintenir un niveau constant sur la durée. Son entraîneur, Roberto De Zerbi, ne cesse de lui demander plus d’implication, aussi bien dans l’intensité que dans le travail défensif. “Le message de Roberto De Zerbi a du mal à passer”, explique Foot01, soulignant les attentes du technicien vis-à-vis de son attaquant. Son manque de régularité a une nouvelle fois été visible lors du récent match nul contre Angers (2-2) mercredi, où Greenwood est apparu en retrait malgré son talent indéniable. Ces prestations en demi-teinte nourrissent les critiques, mais elles ne semblent pas altérer la cote de l’international anglais sur le marché. Car, paradoxalement, Mason Greenwood continue d’attirer les convoitises. Son profil offensif polyvalent, sa capacité à frapper des deux pieds et son expérience précoce en Premier League font de lui une cible idéale pour plusieurs grands clubs européens.

O Lyon

Fonseca évasif pour Endrick

L’Olympique Lyonnais s’active déjà pour le prochain mercato hivernal et un nom attire particulièrement l’attention : celui d’Endrick. Le jeune attaquant brésilien du Real Madrid, en manque de temps de jeu, serait dans le viseur du club rhodanien pour un prêt. Interrogé à ce sujet en conférence de presse, Paulo Fonseca a préféré rester évasif, tout en laissant planer un certain mystère sur la faisabilité d’un tel transfert. Entre ambitions offensives et prudence médiatique, l’entraîneur portugais a répondu avec malice, laissant supposer que l’OL n’a pas dit son dernier mot sur ce dossier brûlant.

Présent face aux journalistes ce vendredi, à deux jours du dépla-

cement à Brest (dimanche, 20h45), Paulo Fonseca a été questionné sur les intentions lyonnaises pour le mercato d’hiver, et notamment sur le possible prêt d’Endrick. Comme l’a révélé RMC Sport, l’Olympique Lyonnais aurait entamé des discussions avec le Real Madrid afin de recruter le prodige brésilien de 19 ans jusqu’à la fin de la saison, annoncé proche de l’OM dans un premier temps. Écarté des plans de Xabi Alonso, Endrick verrait d’un bon œil un prêt lui garantissant davantage de temps de jeu, et le projet lyonnais semble séduisant pour relancer sa progression.

LES MOTS FLÉCHÉS

A donc rendu les armes. II. Passe donc de “visage pâle” à “peau rouge”. III. A forcément sa place dans la famille des “Beaux harnais”. IV. Cet ingénieur fut entre autres le fondateur de l'IMW. Sur Marne dans le Val-de-Marne. V. Il recouvre de vastes surfaces en Europe, en Chine et aux Etats-Unis. Au coeur d'un lieu saint. Symbole d'une unité de mesure physique. VI. Préfixe. Élément architectural. Grecque dans un sens comme dans l'autre. VII. Symbole d'une unité de mesure du système international. Un quartier de Roanne. Rien qu'à entendre ce mot et ça pète “un froid”. VIII. Mena mais dans le sens inverse. En novembre et décembre mais pas en octobre. Nom donné par les Tahitiens aux étrangers. IX. Auriez donc une attitude qui dénote un comportement de mépris. Un quartier de la Villette. X. Qui concerne l'art du médecin. Respecté l'ordre du jour. XI. Toutes petites écailles. Certains prétendent qu'il repose sur rien et que ce n'est qu'une illusion. XII. Général spartiate qui dirigea avec Thémistocle la flotte grecque à la bataille de Salamine. Suffixe que l'on ajoute à un adjectif numéral. XIII. Grâce à l'Origine des sentiments moraux” ce philosophe allemand fut promu docteur en philosophie. Boissons emblématiques des Pieds-Noirs.

1. Disjoindre, dissocier en parlant de deux pièces de fonctionnement d'un mécanisme. 2. Est onc atteint dusyndrome de "Clérambault". 3. Désigne entre autres un groupe de louveteaux dans les mouvements scouts. Dans certaines circonstances, sa tête est soutenue par un bras. Sa bataille se termina par la victoire de Septime Sévère contre son rival Pescennius Niger en 94. Commune de France qui se situe dans l'aire géographique et dans la zone de production de l'AOP Valençay. 5. Prénom d'une actrice qui se fit connaître à 18 ans grâce à un film où elle joua le rôle de Lucy Hamon. Une des cinquante Néréides. Mit une auréole autour de la tête des saints. 6. Il fut fondé en 1983 par Rémy Rachou. Fromage du Bugey. 7. Tangué quand est grand. Touchai au but. 8. Ville et cours d'eau en Bavière. Si vous y mettez bon ordre, ça vous donnera forcément des idées. 9. Cariset. En fin d'étape et en tête du peloton. Il oeuvrera à la création de l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres. 10. Petite toile de tente à un seul mât. Une chanson de Félix Leclerc dans le répertoire de Céline Dion. 11. Les habitants de cette ville sont des Sagiens. Peintre, sculpteur, poète et écrivain. Niais mais pas devant un tribunal. 12. Etude des problèmes stratégiques liés à la situation géopolitique de l'Europe. 13. On les a à l'oeil.

[illegible]

Le mot-mystère est :
septembre

OGM
PETROLE
POLLUTION
RESPECT
VERT

N	R	D	T	O	L	O	C	E	E
C	O	E	U	C	E	R	B	R	A
E	T	I	S	R	E	V	I	D	E
O	A	G	T	P	A	P	O	Y	N
L	M	R	E	U	E	B	S	C	O
I	I	E	H	R	L	C	L	E	B
E	L	N	C	V	U	L	E	E	R
N	C	E	E	E	M	T	O	S	A
N	L	O	D	R	N	G	A	P	C
E	L	O	R	T	E	P	O	N	S

VOTURES DU TOUR POSITION EN CÔTE	VERTÈBRE MINABLE	COUPLE SALAI	PLANÈTE POT À SUCRE	COURSE AU FINISH	RAYON DE SOLEIL BRASSE DE L'AIR	PRATIQUE OCCULTE PUBLIE
RUISSEAU VOITURE DE QUEUE	ROUGE CRAMOISI OBLIGA- TION		PENSERAIT PRONOM INDEFINI	ENTRE PARIS ET ROUBAIX FLEUVE		NOTE COUR INTERIEURE
VAINGUEUR DU TOUR	NOMBRE DE POINTS PROCHE PARENT			DISTINCTE SOLITAIRES		
SAINT PHILIPPE SONGE			REACTEUR NUCLEAIRE DEESSE MERE	CONJONC- TION EPIQUES	METRO MONNAIES ROMAINES	BOURRUS
MAILLOT DE LEADER	IRLANDE VAINGUEUR DU TOUR	BOIS EN MONTAGNE RESTITUEE		LA PLUS PETITE QUANTITE	LITHIUM COMPLE A BLOC SUR LE TOUR	
INSTAN- TANES	EXPLOSI- SE TRANS- FORMA	BRINQUE RAFALE	SANS PARTI PRIIS LIBERTAIRE		TRANS- PORTS PUBLICS	PARTICULE ELEMENT D'UN VELO
APPRIIS UN JOUR DE COURSE	RECIPIENT LIEU PUBLIC		PRENNENT EN CHARGE ORGANE	BOISSON HOMME DE MAIN		INCAPABLE
TRICHERIE SUR LE TOUR	OISEAU BICOLORE	MÉTAL JEU DE PIONS		VAINGUEUR DU TOUR	APRÈS LUI, LE DELUGE	EUROPE ABRÉGÉE DISTANCE SPATIALE
PROVEN- ÇAL VIEILLE			POSSESSIF			
		NETTOYÉES		PRINCIÈRE		SUR LES DIPLOMÉS

SUDOKO

6			4					
4		8		1	6			7
	9	1	2					
						3	8	
3		7				5		9
	5	2						
					9	6	3	
9			7	6		2		4
					1			5

W	E	K	E	N	D	S		S	T	E	R
			S		T	E	D	E		I	L
I	G	U	A	N	E		A	P	E	R	C
	I		B	A	S	I	L	I	C		A
B	L	E	U	S		U		U		S	T
		W	O		I	N	I	Q	U	E	
E	T	O	N	N	A	N	T	E		S	U
	O	R		A	R	E	S		T	U	S
Z	I	D	A	N	E		A	S	I	E	
D	O	N		C	B		R	A	I	N	E
M	I	L	I	E	U		N	E	U	R	O
		E		L	A	V	O	I	R		T
N	E	V	E	U	X		I	L		F	U
H		R	E	E	X	P	E	D	I	E	
A	C	T	E	S		I	M	B	U	T	O
	U	T		S	O	D	A		E	T	G
C	O	R	N	E	R		H	O	R	S	J
T		U		P		C	F		D		S

SUDOKO – LES MOTS CROISÉS

Le livre, carrefour des cultures

Malika Bendouda :
« Le livre demeure l'essence vivante de la culture humaine »

Le 28^e Salon international du livre d'Alger s'est ouvert jeudi sous le haut patronage du président Abdelmajid Tebboune, autour d'un mot d'ordre clair, faire du livre un espace de dialogue, d'unité et de résistance face aux extrémismes. Placée sous le signe du partage des savoirs, cette édition rend hommage à Assia Djebar et à Rachid Boudjedra, tout en accueillant la Mauritanie comme invitée d'honneur.



■ Samy Terki

Sous le signe du dialogue et de l'ouverture, le Salon international du livre d'Alger (SILA) a retrouvé, jeudi, les allées animées de son public fidèle. Pour sa 28^e édition, la grande manifestation littéraire d'Afrique du Nord, placée sous le haut patronage du président Abdelmajid Tebboune, se tient jusqu'au 8 novembre au Palais des expositions, transformant Alger en capitale de la connaissance. Le choix du slogan, « Le livre, carrefour des cultures », résume l'esprit de cette édition, dans un monde traversé par les crispations identitaires et la montée des extrémismes, le livre demeure un territoire d'échange et de rencontre. L'ouverture officielle, organisée dans la salle Assia-Djebar (qui porte désormais le nom de la grande romancière algérienne) a rassemblé la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, ainsi que l'ambassadeur de Mauritanie, Sidi Mohamed Abdellah, représentant le pays invité d'honneur de cette édition. Dans son discours, la ministre a rappelé combien la culture, depuis l'indépendance, constitue l'un des piliers de la construction nationale. « Le livre en est la pierre angulaire, car la connaissance n'est pas un luxe, mais une condition de souveraineté et de

liberté », a-t-elle déclaré. Malika Bendouda a retracé les fondements d'une politique culturelle orientée vers la promotion de la lecture, le soutien à l'édition et la diffusion du savoir. Elle a insisté sur la nécessité de protéger la créativité, perçue comme une forme de sauvegarde de la mémoire et de l'identité collectives. Dans un contexte mondial dominé par la révolution numérique et l'intelligence artificielle, la ministre a tenu à réaffirmer la place centrale du livre, qu'il soit en papier ou en format numérique. « Les outils changent, mais le livre demeure l'essence vivante de la culture humaine, le vecteur premier des idées, des civilisations et des échanges entre les peuples », a-t-elle souligné. L'Algérie, a-t-elle poursuivi, œuvre à intégrer la transformation numérique dans ses politiques de lecture et d'édition tout en veillant à la protection des droits des auteurs. Le développement des plateformes de lecture électronique et audio s'inscrit, selon elle, dans une vision d'avenir qui conjugue mémoire et innovation. Face aux tensions d'un monde en mutation, Malika Bendouda a défendu l'idée d'un livre comme refuge, capable de « redessiner les cartes politiques et culturelles » et de « rendre à l'humanité confiance et sens ». Le SILA, a-t-elle rappelé, réunit cette année plus de 900

éditeurs venus de 43 pays, une diversité qui témoigne du rôle du livre comme passeport universel et de la culture comme instrument de diplomatie douce. La ministre a également salué la présence de la Mauritanie, pays invité d'honneur, qualifié de « terre de poésie et de savoir ». « Nous partageons avec elle des liens spirituels, géographiques et culturels profonds, enracinés dans l'espace arabo-africain. Ce choix traduit une volonté d'unité, de dignité et de créativité communes », a-t-elle affirmé. La cérémonie d'ouverture a aussi été marquée par un moment d'émotion : l'hommage rendu à Rachid Boudjedra. Poète, scénariste, romancier et moudjahid, l'écrivain, qui célèbre soixante ans de carrière littéraire, a reçu les honneurs du salon. Visiblement touché, il a confié que cet hommage, le premier qui lui soit rendu en Algérie, comptait parmi les plus précieux : « À 84 ans, c'est le plus cher de ma vie. » Dans l'austérité feutrée de la salle Assia-Djebar, entre le souvenir d'une écrivaine qui a donné à l'Algérie l'une de ses plus belles voix et la reconnaissance d'un géant des lettres encore vivant, la 28^e édition du SILA s'est ouverte comme une célébration du livre, cette passerelle fragile mais essentielle entre les peuples, les langues et les mémoires.

Hommage à une légende des lettres algériennes

Au SILA, Rachid Boudjedra célébré pour six décennies d'une plume indomptable

Samy Terki

Dans la salle Assia-Djebar, pleine à craquer, le silence a précédé une ovation. Lorsque Rachid Boudjedra a fait son entrée, le public s'est levé comme pour saluer non seulement un écrivain, mais une conscience littéraire. L'hommage rendu au romancier, poète, scénariste et essayiste marquait l'un des moments les plus forts du 28^e Salon international du livre d'Alger (SILA). Intitulée « Soixante années d'écriture créative », la rencontre, animée par le romancier Mohamed Sari, a réuni autour de la table plusieurs figures du monde académique et littéraire : Ahmed Cheniki, Abdelkrim Ben Salem, Hassan Kromi et Djamel Fouaghel. Tous ont dressé le portrait d'un auteur majeur, à la fois inclassable et profondément enraciné dans l'histoire intellectuelle de l'Algérie. Ahmed Cheniki a rappelé combien Boudjedra avait marqué le roman algérien moderne en imposant une langue foisonnante, heurtée, exigeante. « Il a refusé la facilité et la complaisance. Son œuvre, c'est un combat contre le confort intellectuel », a-t-il observé. Abdelkrim Ben Salem a, pour sa part, mis en lumière la dimension philosophique et existentielle d'une écriture qui interroge sans relâche l'identité, la mémoire et le sens de la liberté. Les intervenants ont souligné la puissance subversive d'une plume qui, depuis La Répudiation (1969), n'a cessé d'ébranler les certitudes. Boudjedra a osé aborder des thèmes sensibles (la religion, la colonisation, la sexualité, la vieillesse) sans jamais céder à la censure ni à l'autocensure. « Il a fait de la littérature un espace de résistance », a rappelé Hassan Kromi. Ce refus des dogmes, cette fidélité à la complexité, résumant sans doute le parcours d'un homme qui s'est tenu à distance des courants dominants. Pour Djamel Fouaghel, « son œuvre est une déconstruction permanente, une quête de vérité où chaque phrase remet en cause les évidences ». Lorsque l'écrivain, au visage apaisé et au regard toujours vif, a pris la parole, l'émotion était palpable. À la question de savoir s'il estimait avoir atteint l'apogée de sa carrière, Boudjedra a répondu avec un sourire : « Je n'ai pas encore tout dit. J'ai encore du travail en cours, des idées qui ne cessent de me poursuivre. L'écriture, c'est une maladie dont je ne veux pas guérir ». Ces mots, d'une simplicité lumineuse, ont traversé la salle comme une promesse, celle d'un homme encore en marche, habité par le feu de la création. À 84 ans, Rachid Boudjedra continue d'écrire avec la même intensité qu'à ses débuts, refusant toute posture nostalgique. Pour les écrivains présents, cet hommage dépasse le cadre d'une reconnaissance officielle. Il consacre une œuvre qui, depuis six décennies, interroge la société algérienne, explore ses fractures et ses rêves. Ses romans (Topographie idéale pour une agression caractérisée, Le Démantèlement, FIS de la haine) ont ouvert des brèches, inventé une langue neuve, et nourri des générations de lecteurs et d'auteurs. Traduit dans plusieurs langues, souvent controversé, toujours passionné, Boudjedra incarne cette liberté littéraire qui ne transige pas. « Son écriture ne flatte personne, mais elle libère », confiait un étudiant présent dans la salle. En rendant hommage à ce monument vivant, le SILA a célébré une trajectoire de courage et d'insoumission. Une vie dédiée à la vérité des mots et à la beauté du désordre créatif. Et si l'on en croit son propre aveu, l'histoire de Rachid Boudjedra n'est pas terminée, elle s'écrit encore, ligne après

Kaouther Adimi, Allaoua Koussa et Fatma Almine
Trois écritures, trois mondes, un même amour du roman

Sous les voûtes de l'espace Esprit du Panaf Frantz Fanon, un public attentif s'est réuni, vendredi, pour écouter trois écrivains parler en prose de théorie littéraire, mais de pratique, de doutes, de méthode – bref, du travail secret de la création. Cette rencontre, organisée dans le cadre du 28^e Salon international du livre d'Alger, a réuni la romancière Kaouther Adimi, l'écrivain arabo-phoné Allaoua Koussa et l'auteure tamasheq Fatma Almine, autour d'un thème commun : « Expériences romanesques ». Chacun, dans sa langue et selon son univers, a tenté de dévoiler le chemin qui mène d'une idée à une histoire, d'une intuition à un roman. Kaouther Adimi, présente cette année avec La joie ennemie, publié chez Barzakh, a d'emblée souligné que le véritable défi de l'écriture n'est pas la langue, mais la structure. « Le plus

difficile n'est pas d'écrire, mais de construire. Par structure, j'entends la temporalité, le choix du narrateur, la décision de suivre une ligne chronologique ou de fragmenter le récit », a-t-elle expliqué. L'auteure de Nos richesses confie qu'elle établit toujours un plan qu'elle finit, inévitablement, par abandonner une fois l'écriture commencée. « J'ai besoin d'un plan, même si je sais que je vais le jeter. L'écriture, c'est un chaos organisé », dit-elle avec le sourire. Passée par la nouvelle avant de se consacrer au roman, Kaouther Adimi revendique une littérature de plaisir et d'émotion : « J'ai envie d'écrire ce que j'aime lire. Et j'aime lire des romans ». À ses côtés, l'écrivain et universitaire Allaoua Koussa a livré une réflexion plus « introspective » sur la tension entre l'écriture académique et la création littéraire. Auteur

de plusieurs ouvrages en arabe, il a reconnu la difficulté du passage du monde de la recherche à celui de la fiction : « Lorsque j'écris un roman, je m'éloigne au maximum de l'académique », a-t-il déclaré, évoquant la liberté que lui offre la littérature. Selon lui, la rigueur intellectuelle nécessaire à la recherche ne peut cohabiter avec la part d'instinct et d'émotion qui guide l'écriture romanesque. « Le roman demande de désapprendre », a-t-il résumé, évoquant ce lâcher-prise qui permet à la fiction de respirer. La troisième voix de cette rencontre, celle de Fatma Almine, résonne depuis le Sud du pays. Écrivaine d'expression tamasheq, elle a présenté son dernier roman, L'homme bleu et la guerre, écrit en tfinagh et traduit en arabe. L'ouvrage, profondément ancré dans la mémoire collective, revient sur la participation

des Touaregs à la guerre de libération nationale. Fatma Almine s'inscrit dans la lignée d'auteurs du Sud comme Mouloud Fertouni, à qui l'on doit notamment Serhou et El Ankoufi. « Ces écrivains ont ouvert la voie, ils ont montré que nos histoires méritent d'être racontées », a-t-elle confié. Son œuvre, à la croisée de la mémoire et de la résistance, célèbre une langue et une culture longtemps marginalisées. Entre Kaouther Adimi, qui explore la complexité narrative ; Allaoua Koussa, qui revendique une écriture affranchie de la contrainte académique ; et Fatma Almine, qui inscrit la mémoire touarègue dans la littérature nationale, le dialogue a pris la forme d'une mosaïque vivante de la création algérienne contemporaine.

S.T.

Algérie Poste a annoncé que l'examen qu'elle a organisé jeudi dernier, et qui a réuni 130 000 candidats postulant pour 789 postes, s'est déroulé dans des conditions exemplaires. Pour l'entreprise, cette réussite marque une avancée significative dans la modernisation des méthodes de recrutement au sein de la fonction publique et témoigne de son engagement en faveur de la transformation numérique. Sur ce total, entre 8 et 10 candidats par poste ont été sélectionnés, soit 7 223 personnes qui seront convoquées pour passer des entretiens avec les commissions de sélection au

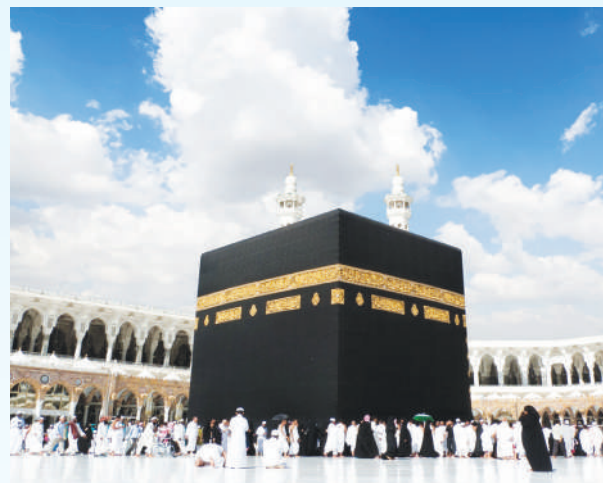
niveau des wilayas. Les candidats ont été évalués selon deux critères objectifs : la rapidité de leurs réponses et le nombre de réponses correctes. Il est important de noter que certains candidats, bien qu'ayant donné des réponses justes, n'ont pas été retenus en raison de leur lenteur. Les questions de l'examen étaient proposées en arabe, en anglais et en français. Algérie Poste précise que certains candidats ont utilisé la traduction automatique, mais que l'entreprise ne peut être tenue responsable de ces traductions, qui dépendent des paramètres personnels des utilisateurs.

Hier, à la salle OPOW de Béjaïa, 160 sportifs ont pris part à la quatrième édition de la Coupe d'Algérie de bodybuilding. Réunissant des champions provenant de 17 ligues de wilayas d'Algérie, cet événement a pour but de sélectionner les meilleurs athlètes qui défendront les couleurs de l'Algérie lors du championnat africain et du championnat mondial.

Le coup d'envoi du projet de restauration et d'aménagement de l'ancien centre de torture de Torno, situé à Aokas, en musée a été donné à l'occasion de l'anniversaire de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre. Construit entre 1952 et 1955 à l'origine comme hôtel, il a été transformé en lieu de détention et de torture à partir de juillet 1956. Ce lieu, témoin des atrocités de la colonisation française, sera ainsi transformé en musée historique destiné aux générations futures. Doté d'un budget de 30 millions de dinars, ce projet s'étalera sur dix mois. Il vise à préserver la mémoire des héros de la révolution et à honorer leur sacrifice. La cérémonie de lancement a rassemblé de nombreuses personnalités, dont le président de l'APW, des députés et des représentants de l'Organisation des moudjahidine. Parallèlement, la wilaya de Béjaïa a également lancé des travaux de restauration de quatre cimetières de martyrs, pour un montant total de 30 millions de dinars.

L'écrivain nigérian Wole Soyinka, premier auteur africain à avoir reçu le prix Nobel de littérature en 1986, a annoncé que son visa américain avait été annulé. La raison ? Il a comparé Donald Trump au général Idi Amin Dada, l'ex-président de l'Ouganda surnommé le « Boucher de l'Afrique ». L'administration Trump a fait de l'annulation des visas un élément central de sa lutte contre l'immigration, ciblant toutes les personnes critiquant les États-Unis et affichant leur soutien à la cause palestinienne. « Je tiens à assurer le consulat que je suis très satisfait de l'annulation de mon visa », a déclaré le célèbre dramaturge et écrivain nigérian de 91 ans lors d'une conférence de presse.

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a rappelé, vendredi dernier dans un communiqué, aux citoyens et citoyennes désirant participer au tirage au sort pour la saison du hadj 1447 H/2026 que le jeudi 6 novembre 2025 est le dernier délai d'inscription. Dans son communiqué, le ministère rappelle également aux concernés que ces inscriptions s'effectuent au niveau des sièges des APC ou en ligne, sur son site <https://interieur.gov.dz/index.html>.



Concernant les conditions requises pour s'inscrire, le document précise qu'il faut être de nationalité algérienne, avoir 19 ans révolus le jour de l'inscription, ne pas s'être inscrit dans plus d'une commune, et ne pas avoir effectué le pèlerinage au cours des sept dernières années (à compter de 2019), excepté pour le mahram accompagnant une femme n'ayant pas accompli le hadj au cours des sept dernières années». «La femme âgée de moins de 45 ans doit être accompagnée d'un mahram, tandis que la femme de plus de 45 ans peut s'inscrire avec ou sans mahram», selon la même source, qui souligne que «les candidats doivent aussi renseigner le formulaire mis à leur disposition». «Tout citoyen peut s'inscrire seul au tirage au sort (inscription individuelle). En cas de double inscription, le mahram et la femme souhaitant accomplir le hadj peuvent s'inscrire ensemble et se voir délivrer un reçu et une fiche uniques. Pour la triple inscription, le mahram peut

inscrire avec lui deux femmes au maximum et recevoir un reçu et une fiche uniques», explique le communiqué, ajoutant que «pour les double et triple inscriptions, les concernés doivent s'inscrire au niveau de la commune de résidence du mahram». «Les citoyennes et citoyens désirant s'inscrire au niveau des communes, mais ne disposant pas de passeports biométriques, doivent s'engager à retirer ce document s'ils sont tirés au sort, dans un délai ne dépassant pas trente (30) jours à compter de la date du tirage au sort, sous peine d'élimination de la liste des retenus», précise le ministère, soulignant que les candidats devront également «indiquer le nombre d'inscriptions antérieures, dans la limite de dix (10) inscriptions, y compris celle de cette année». «Toute fausse déclaration ou falsification de documents administratifs exposera son auteur aux sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur», prévient le ministère.

La 25^e édition des Journées nationales du théâtre s'est ouverte vendredi soir au théâtre régional Sakina-Mekkiou de Skikda en présence des autorités locales et d'un public nombreux constitué d'amateurs du 4^e art. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la présentation d'une opérette intitulée «La fête de l'Algérie», produite par l'association culturelle «El Manar» de la wilaya de Skikda, dans une ambiance festive coïncidant avec la commémoration du 71^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale. Le président de l'association du Festival du théâtre de Skikda, Abdelmalek Benkhellaf, a déclaré à l'APS, en marge de l'ouverture de cet événement organisé par cette association en célébration du 71^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre, que ces journées «sont désormais un rendez-vous culturel incontournable dans l'agenda de l'action théâtrale» et «un espace d'échange d'expériences entre troupes venues de différentes wilayas du pays». Il a ajouté que le public sera au rendez-vous, à partir de samedi, avec plusieurs œuvres théâtrales en lice pour le prix du «Dauphin d'or». Ces journées, qui se poursuivront jusqu'au 5 novembre, verront la présentation de 7 spectacles, en l'occurrence «Le pays des

aveugles», de l'association Thiloufa du théâtre de Bouira, «Un membre du public», de la troupe Hilm El Fan d'Oran, «L'ours» de l'association Ibdad pour la culture et les arts de Constantine, et «Kouhmani ou moustankâ El Bakaya» de la coopérative culturelle Nakhla pour les arts de la scène d'Adrar. De même que lors de cette manifestation, l'association «Club de la Culture» de Bou Ismail (Tipaza) concourra avec une pièce intitulée «Dans la région», tandis que l'association culturelle «Triangle» de Guelma proposera au public «L'Autre Moitié», l'association Idée pour les Métiers des Arts de la scène et de l'audiovisuel de Bordj El Kifan devant clôturer les représentations avec une pièce intitulée «Les Braises». Le jury, composé de réalisateurs et de dramaturges, s'appuiera, selon les organisateurs, sur plusieurs critères pour sélectionner les meilleures œuvres, notamment la mise en scène, le texte, la scénographie, la musique, la performance des acteurs, et désignera le meilleur acteur et la meilleure actrice de cet événement artistique. L'inauguration de cet événement a donné lieu à une exposition de photographies dédiée, dans le hall du théâtre régional, aux activités de l'Association du Festival de théâtre de Skikda et de l'Association des arts dramatiques.

PUBLICITÉ



anep
 المؤسسة الوطنية للإتصال، النشر والإشهار
 Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité

-30% DURANT LE SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER
 DU 30 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE

**Les Editions
 ANEP
 Présentes**

**Avec Plus de
 800 TITRES**

**L'ESPRIT DE NOVEMBRE
 À TRAVERS NOS PAGES**

Palais des Expositions - Pias Maritimes **Pavillon C**



Anep Groupe